

F. ASSIMAKOPOULOU, K. CHATZIS

DUTRÔNE (1796-1867), “DÉFENSEUR DES FAIBLES ET DES OPPRIMÉS”, UN FAISEUR DE PROJETS À L’ÂGE ROMANTIQUE

Introduction

“M. Dutrône, possesseur d’une fortune, qui lui assurait l’indépendance, eût pu l’employer à rendre sa vie commode et aisée ; mais pour un grand cœur, tel que le sien, il y a quelque chose au-dessus des jouissances matérielles du bien-être, c’est le dévouement à l’humanité. Il écrivait en 1832 : ‘Il y a des gens qui prétendent que je ne tiens à rien : je tiens aux orphelins, aux indigents, aux prisonniers, aux opprimés, qu’ils soient Grecs, Français, Polonais, homme de couleur ou nègres’”¹ C’est ainsi que commence une biographie romancée, écrite une année après la mort de Henri-Philippe-Auguste Dutrône, né à Caen en 1796, mort à Neuilly en 1867.² Docteur en droit, licencié ès sciences et ès lettres, il a essayé de préparer deux thèses de doctorat, une à la faculté de Droit, l’autre à celle de Lettres. Dutrône, homme de second plan, paraît-il, mais étroitement lié à des personnages autrement plus connus aujourd’hui, commence, en 1828, à parcourir la France et presque toute l’Europe. Sa vie, sorte de “condensé” de l’époque qu’il traverse en acteur engagé sur plusieurs fronts, offre alors une belle occasion de visiter les bouleversements que la France postrévolutionnaire a connus au cours du XIXe siècle, de fréquenter l’histoire politique de l’Europe de cette période, d’observer toute une série de phénomènes dus à la révolution industrielle, de se référer, enfin, aux

1. [?] Bourguin, “Sur M Henri Dutrône, de la Légion-d’Honneur, membre de l’Association normande”, *Annuaire des cinq départements de la Normandie*, publié par l’Association normande, 1868 (A34), p. 545.

2. Cf. Noémi Noire Oursel, *Nouvelle biographie normande*, Paris, Picard, t. I, 1886.



nombreux mouvements intellectuels, si riches, complexes et souvent entachés de contradictions, qui ont marqué le XIXe siècle.

Dutrône, le philhellène

Pour Dutrône, comme pour beaucoup de libéraux de l'Europe occidentale de cette époque, la cause grecque devint le symbole de leur combat puisqu'ils y voyaient l'incarnation de toutes leurs causes : liberté bien sûr, droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et lutte contre l'oppression d'un régime despotique et archaïque. Nous sommes dans la vague révolutionnaire en Europe du XIXe siècle, après la Grande Révolution française, celle des années 1830. L'Indépendance grecque contrevenait aux principes de la Sainte-Alliance qu'elle affaiblissait de fait. En effet, la reconnaissance d'un nouveau pays, la Grèce, rompait l'équilibre européen établi depuis le Congrès de Vienne en 1815 et dont la Sainte-Alliance était la garante.

Des personnalités non grecques se sont engagées pour la cause de la Grèce contre l'Empire ottoman lors de la guerre de l'Indépendance grecque, soit au sein des comités philhellènes, soit par une implication armée directe en Grèce. Le philhellénisme prend aussi d'autres formes d'engagement. Ainsi, surtout à partir de 1827, des philhellènes se mêlent de la construction du nouvel État. On se situe alors vers la fin de la révolution grecque, avant le Traité d'Andrinople qui, en 1829, reconnaît l'autonomie de la Grèce et le Protocole de Londres, qui déclara, en février 1830, la Grèce État indépendant de l'Empire ottoman sous une monarchie héréditaire. Henri Auguste Dutrône fut un des philhellènes venus en Grèce à cet-

3. Sur le sens du terme de philhellénisme, voir Loukia Droulia, "Les résistances au philhellénisme pendant la guerre de l'indépendance grecque", in Gilles Grivaud (éd.), *Les Mishellénismes*, Actes du séminaire organisé à l'École Française d'Athènes, 16-18 mars 1998, Athènes, École Française d'Athènes, 2001, p. 69-70. Sur le philhellénisme, voir Loukia Droulia, "La Révolution française et l'image de la Grèce : de l'Hellénisme au Philhellénisme", in *La Révolution française et l'Hellénisme moderne*, Actes du IIIe Colloque d'histoire (Athènes 14-17 octobre 1987), CNR/NHRE, Athènes, 1989, p. 49-58 ; Michel Espagne, *Philhellénismes et transferts culturels dans l'Europe du XIXe siècle*, éd. CNRS, 2005 ; Κωνσταντίνος Βακαλόπουλος, *Ευρωπαίοι Φιλέλληνες, παρατηρητές και τεχνοκράτες στην επαναστατημένη Ελλάδα και στο ελλαδικό βασίλειο, 1821-1843* (K. Vakalopoulos, *Philhellènes européens, observateurs et technocrates dans la Grèce révolutionnaire et dans le royaume grec, 1821-1843*), Athènes, éd. Stamoulis, 2008 ; Denys Barau, *La cause des Grecs. Une histoire du mouvement philhellène (1821-1829)*, Paris, éd. Honoré Champion, 2009. Sur le passage du "philhellénisme" au "mishellénisme", voir Sophie Basch, *Le Mirage grec. La Grèce moderne devant l'opinion française (1846-1946)*, Athènes, Hatier, 1995 et G. Grivaud (éd.), *op. cit.*



te période de transition. Ayant pris la décision de se rendre en Grèce, il visita le suisse Jean Gabriel Eynard à Genève⁴ et il obtient une lettre d'introduction adressée au président de la Grèce Jean Capodistria. Dutrône a été recommandé auprès d'Eynard par le baron Guillaume Louis Ternaux, manufacturier et homme politique, administrateur de la Banque de France et par Dominique André et François Cottier, banquiers, tous philhellènes français.⁵

On suit donc les premiers pas de l'indépendance grecque, engagée dans la voie de la constitution d'un État moderne, d'un État "à l'européenne", au moment où plusieurs personnages venus en Grèce de l'étranger, d'origine grecque d'abord mais aussi des philhellènes (toutes nationalités confondues), essaient de déployer leurs idées, lancer leurs programmes, unir leurs forces. C'est en ses propres termes que nous apprenons la motivation qui a poussé Dutrône à s'impliquer dans les affaires grecques : "En 1827, un motif de philanthropie politique me fit abandonner le programme que je m'étais tracé pour mes études... Je pensai qu'il ne me suffisait point d'avoir, à Paris, combattu pour la cause des Grecs, et l'urgence de travailler à la civilisation de ce peuple me conduisit au milieu de ses désastres. Dans ce pays où je suis resté jusqu'à la révolution [celle de juillet 1830 en France] je consacrai principalement mes efforts à répandre l'instruction".⁶

Une fois arrivé en Grèce, Dutrône s'intéressa au système éducatif et à l'organisation de l'instruction publique et il mit en pratique ses idées dans ce domaine.⁷ Il suivit la voie que le chef de l'État grec Jean Capodistria avait tracée, laquelle a été brusquement interrompue par son assassinat le 9 octobre 1831 ; car Capodistria qui, dans des conditions défavorables à cause de la longue guerre et des conflits civils en Grèce, avait comme but d'organiser l'administration, de réprimer la piraterie, de

4. Sur la visite de Dutrône chez Eynard, cf. les communications du sous-préfet de Gex (France) et du préfet de Mantoue (Italie) au ministère de l'Intérieur en France, envoyées le 31 déc. 1827 et le 2 janvier 1828, Archives Nationales (France). Police générale, microfilm F/7/6724/1 [par la suite A.N., F/7/6724/1].

5. Σπυρίδων Θεοτόκης, *Αλληλογραφία Ι. Α. Καποδίστρια-Ι. Γ. Εϋνάρδου, 1826-1831* (S. Theotokis, *Correspondance J. A. Capodistria-J. G. Eynard*), Athènes, 1929, p. 64, lettre du 21 décembre 1827.

6. Profession de foi, adressée par Dutrône À *Messieurs les électeurs de l'arrondissement de Compiègne et de Noyon, le 16 avril 1834*, cité par Adrien Blanchet, "Un philanthrope oublié, Dutrône, philhellène, ami des Polonais et de tous les opprimés", *Journal des Débats*, 3 sept. 1933.

7. Cf. G. Chassiotis, *L'instruction publique chez les Grecs depuis la prise de Constantinople par les Turcs jusqu'à nos jours*, Paris, 1881, p. 139, ainsi que le chapitre consacré à Dutrône et à son engagement dans l'instruction publique en Grèce par Alexios Dimaras, in *Foreign, and particularly English, influences on educational policies in Greece during the War of Independence and their development under Capodistrias, 1821-1831*, thèse de doctorat, King's College, 1973, p. 203-206.

prendre soin de l'instruction publique, a payé de sa vie sa conduite envers les élites grecques qui l'accusaient d'autorité et de préférences prorusses.

Notons que Capodistria, élu Gouverneur de la Grèce dès 1827 dans la IIIe Assemblée Nationale de Trézène par les Grecs révoltés, débarqua en janvier 1828 à Nauplie, la future première capitale du pays ; le même mois, Dutrône partit de Toulon pour la Grèce.⁸ Sa valise, pleine de philhellénisme ardent, contenait des livres de législation, d'agriculture, de mathématiques, de géographie, de langues, d'art,⁹ c'est-à-dire tout le matériel des Lumières. Arrivé à Égine, il n'a pas encore décidé de s'occuper de l'éducation et il propose dans un article publié d'abord en français dans le journal d'Hydra *L'Abeille Grecque*, puis en grec dans la *Gazette Générale de Grèce* (*Γενική Εφημερίς της Ελλάδος*) un rapport concernant la culture de la pomme de terre. Parallèlement, il propose de donner gratuitement des cours de français aux enfants de dix à quinze ans.¹⁰ Enfin, il se nomme, lui-même paraît-il, secrétaire particulier du Président.¹¹

Selon Maurice Persat, contemporain de Dutrône et philhellène, Capodistria avait donné le grade de capitaine d'état-major au "bon et loyal Dutronne qui, depuis son duel hellénique avec le général Livron, commissaire de Mehemet-Ali, était allé en Grèce pour y servir la cause des Grecs".¹² Cet incident, qui en suivait un autre, marque les débuts de la carrière de philhellène de Dutrône. En juillet

8. A.N., F/7/6724/1, lettre du 2 janvier 1828 du préfet du département du Var au ministre de l'Intérieur.

9. Le 1/13 mai 1829, Capodistria, s'adressant au président de la Société de l'Instruction élémentaire, atteste que Dutrône a amené en Grèce les manuels et les tables envoyés par la Société afin d'être traduits et utilisés pour l'enseignement de l'arithmétique, de la langue et du dessin (lettre publiée par l'organe des missions Evangélistes *The Missionary Herald*, vol. XXVI, No 2, 1830, p. 45, dans un article intitulé "Greece. Intercourse with the Greek Government on the Subject of Education in Greece", p. 41-49). Rappelons que dans les années 1820, on assiste en France à la création de plusieurs cours à visée pratique dont l'objectif est de répandre les "Lumières" de la science auprès des populations d'artisans et d'ouvriers. Sur deux cours célèbres datant de cette époque et qui ont beaucoup circulé à travers le monde, voir Konstantinos Chatzis, "Charles Dupin, Jean-Victor Poncelet et leurs mécaniques pour 'artistes' et ouvriers", in Carole Christen et François Vatin (éd.), *Charles Dupin (1784-1873). Ingénieur, savant, économiste, pédagogue et parlementaire du Premier au Second Empire*, Rennes, PUR, 2009, p. 99-113.

10. *L'Abeille Grecque*, No 44, 20 février 1828, p. 3-4 ; *Γενική Εφημερίς της Ελλάδος*, No 15, 29 février 1828, p. 63-64.

11. H. A. Dutrône, *Extraits de la correspondance de M. Dutrône avec M. le Président Capodistria, pour éclairer la polémique élevée à l'occasion des derniers événemen(t)s de Grèce*, Paris, E. Cassin, 1831, p. 9.

12. Maurice Persat, *Mémoires du commandant Persat : 1806 à 1844*, publiés avec une introd. et des notes par Gustave Schlumberger, Paris, Plon-Nourrit et Cie, 1910, p. 209.



1826, il est impliqué dans un projet d'enlèvement ou d'incendie de la frégate *Amazonne*, construite à Marseille pour le compte de Mehmet Ali d'Égypte dont la flotte était au service des Turcs contre les Grecs révoltés. À Marseille, Dutrône chercha le général de cavalerie Livron, qui avait accepté le commandement du contingent égyptien en Grèce, pour le provoquer en duel.¹³ À la même période François-Antoine-Christophe Gérard (1786-1856) et Charles Beaufillot se trouvent à Marseille suivis, comme Dutrône, par la police marseillaise, soupçonnés de tenter d'incendier la frégate.¹⁴ Gérard, auquel, trois ans après, Capodistria confia les fonctions de directeur général et de commandant en chef de l'armée grecque, venait de Grèce¹⁵ et Beaufillot y partait¹⁶ en mission de la Société Philanthropique en faveur des Grecs. Cette tentative et son duel, quelques mois plus tard,¹⁷ avec le général Livron, cet "Ennemi des Chrétiens D'Orient",¹⁸ a fait que Dutrône "dont l'enthousiasme pour la cause des Hellènes paraît être porté jusqu'au délire",¹⁹ cet "individu" "connu par la turbulence de son esprit" et en mission "dans les intérêts de la faction révolutionnaire",²⁰ a été l'objet de plusieurs communications de la police française. On lit à propos de son duel avec Livron : "On se battit à cheval, au sabre, bien que M. Dutrône ignorât également l'équitation et l'escrime ; mais, il l'avait voulu ainsi. Il portait sur la poitrine une croix grecque brodée et était coiffé d'un bonnet grec".²¹ Dans la "Chronique" de l'*Annuaire Historique Univer-*

13. A.N., F/7/6724/1, le préfet des Bouches-du-Rhône au ministre de l'Intérieur, le 1er et le 8 sept. 1826.

14. "Je joins ici une note, écrite de sa main [de Beaufillot], qui contient la recette de la matière inflammable dont il a menacé de faire usage pour incendier la frégate de S. E. Le Vice-Roi d'Égypte", lettre du 8 août 1826, du préfet des Bouches-du-Rhône au ministre de l'Intérieur, A.N., F/7/6724/1 ; cf. *ibid.*, les lettres des 29 août 1826, 1, 8, 11 sept. et 7 nov. 1826. Sur cette affaire, voir Pierre Échinard, *Grecs et Philhellènes à Marseille : de la Révolution française à l'Indépendance de la Grèce*, Marseille, 1973, p. 217-218 et William St Clair, *That Greece Might Still Be Free : The Philhellenes in the War of Independence*, Cambridge, Open Book Publishers, 2008, p. 276.

15. Le retour de Gérard en France est attesté par la police le 24 août 1826, in *Le livre noir des Messieurs Delavau et Franchet, ou répertoire alphabétique de la Police Politique sous le ministère déplorable*, t. II, Paris, Moutardier, 1829, p. 366 et 367.

16. Sur le départ de Beaufillot, cf. A.N., F/7/6724/1, le préfet des Bouches-du-Rhône au ministre de l'Intérieur, le 8 août 1826.

17. Le duel a eu lieu le 18 novembre 1826, cf. *Journal des Débats*, 19 nov. 1826.

18. Selon le préfet des Bouches-du-Rhône, c'est Dutrône qui qualifie Livron ainsi, A.N., F/7/6724/1, lettre du 1er sept. 1826.

19. A.N., F/7/6724/1, le préfet des Bouches-du-Rhône au ministre de l'Intérieur, le 1er sept. 1826.

20. A.N., F/7/6724/1, [le préfet de Police de Paris] au préfet du Calvados, le 11 sept. 1826.

21. *Les grands épisodes de la monarchie constitutionnelle. Le Procès des ministres (1830)*, d'après

sel pour novembre 1826, “offrant les événements les plus piquants”, une annonce se réfère à ce “*duel extraordinaire*”. De cette annonce on garde les noms des témoins de la part de Dutrône : “MM. Hotton, H. Carnot et Montalivet”²²

À la suite de la mort de Capodistria, une polémique s’est élevée dans les journaux entre son ami, Jean Gabriel Eynard,²³ et plusieurs Grecs, appartenant aux familles qui s’étaient distinguées à la tête de l’opposition formée contre son gouvernement. Ceux-ci se sont adressés à Dutrône, qui, à l’époque, se trouvait à Paris, invoquant son témoignage en tant que secrétaire du Président pour éclairer l’opinion publique sur le véritable caractère de cette lutte entre l’administration et les élites du pays.²⁴ C’est pour répondre à ce vœu que Dutrône publie un recensement d’extraits de lettres adressées à Capodistria pendant son séjour en Grèce. La publication est une critique de l’attitude, souvent rigide, de Capodistria lorsqu’il essaya d’introduire les “infrastructures” qui manquaient dans l’administration de l’État naissant. Une discipline musclée face à l’esprit frondeur des notables souleva contre Capodistria une opposition farouche de tous les côtés. Cette opposition était formée par les notables de la Grèce continentale et des îles qui voulaient se substituer, dans la Grèce libérée, aux fonctionnaires turcs et qui étaient énormément gênés par la politique fiscale de Capodistria, par les intellectuels plus au moins libéraux,

les pièces officielles et des documents inédits par Ernest Daudet, Paris, Quentin, 1877, p. 230-231, note No 2.

22. *Annuaire Historique Universel, pour 1826*, publié par C.-L. Lesur, Paris, A. Thoissier-Desplaces, 1827, p. 247. Voir aussi *Journal des Débats*, 21 nov. 1826, la liste des témoins envoyée au rédacteur par J. Chatry de Lafosse. Une décennie après, Dutrône publie une note sur l’abolition du duel : *Abolition du duel, extrait de la communication faite le 22 mars 1837 au Comité d’amélioration de la Société de la Morale Chrétienne*, par M. Dutrône, conseiller à la Cour royale d’Amiens, [24 décembre 1838], Paris, impr. E. Duverger, s. d. Rappelons que les duels se multiplient en France entre la fin du XVIIIe siècle et les années 1840. Sur le duel en France au XIXe siècle, voir Jean-Noël Jeanneney, *Le duel, une passion française (1789-1914)*, Paris, éd. du Seuil, 2004 ; François Guillet, *La mort en face. Histoire du duel de la Révolution à nos jours*, Paris, Aubier, 2008.

23. Cf. Michelle Bouvier-Bron, *Jean-Gabriel Eynard (1775-1863) et le philhellénisme genevois*, Genève, 1963.

24. De son côté Jean Gabriel Eynard publie une série de lettres des défenseurs de la politique de Capodistria : *Lettres et documents officiels relatifs aux derniers événements de la Grèce, qui ont procédé et suivi la mort du comte Capodistrias...*, publiés par plusieurs membres de l’ancien Comité Grec de Paris, Paris, Firmin Didot, 1831 ; cf. les opinions du lieutenant-général Schneider, chef, pendant trois ans, de l’armée française qui intervenait (avec les deux autres Grandes Puissances) en faveur des insurgés ou de Théophile Féburier : le premier admire le dévouement de Capodistria aux Grecs, le second accuse les familles Mavromichali, Zaïmi etc., *ibid.*, p. 16-17 et 25-26.



par la population d'un pays agricole qui était déçue par la politique agraire du premier gouverneur.²⁵ Ce sont les autorités, selon Dutrône, qui ont créé l'opposition : "L'envahissement des emplois par des hommes qui les déshonorent n'a pas laissé que d'avoir encore d'autres effets non moins funestes que celui de tourner contre le Gouvernement les forces dont il pouvait disposer naguère. Les mauvais choix faits parmi les nationaux ont compromis le peuple grec aux yeux du monde civilisé, résultat déplorable qui est porté à son comble. La faveur accordée à des étrangers qui en sont indignes est une injure faite aux peuples philhellènes, ainsi qu'un retard apporté au perfectionnement politique et moral de la Grèce".²⁶

Venant à caractériser cette opposition, Dutrône s'exprime ainsi sur l'état du pays : "En Grèce, où est la force? dans la classe patricienne. Pour cette époque, un gouvernement s'abusera toujours quand il croira pouvoir marcher sans elle. Je ne crains point le reproche d'être enthousiaste des patriciens : on me voit trop rarement les prendre pour clien(t)s ; mais, si je stipule d'habitude honneurs et pouvoir en faveur de l'aristocratie intellectuelle, on m'entendra toujours demander non moins instamment grâce provisoire pour l'aristocratie *cartulaire*, de naissance ou de richesses ; car si, en général, rien n'est tant à désirer que de voir substituer la première à celle-ci dans l'ordre politique, le changement ne doit s'opérer que graduellement. Ici, d'ailleurs, il n'y a point de transposition à faire : savoir, richesses, naissance, sont réunis ; les différentes aristocraties font un tout compact. Cette fédération a donc droit qu'on lui pardonne pour le moment de fonder une partie de ses prétentions sur sa naissance, sur ses richesses, et droit de ne pas être repoussée des affaires de l'État, puisqu'elle seule peut apprécier leur marche. La condamnation de l'aristocratie grecque à la *mort politique* n'a point pour résultat de faire hériter de son influence une classe plus capable. Elle disparut, il ne reste plus que l'aveugle classe *moutonnaire* à conduire".²⁷

25. Sur ce sujet, voir la thèse de doctorat de Χρήστος Λούκος, *Η αντιπολίτευση κατά του κυβερνήτη Ιω. Καποδίστρια, 1828-1831* (Chr. Loukos, *L'opposition contre le président I. Capodistria, 1828-1831*), Université d'Athènes, 1984, p. 194-203.

26. H. A. Dutrône, *Extraits...*, op. cit, p. 19.

27. *Ibid.*, p. 20-21. Sur les débats au sujet des rapports entre les différentes "aristocraties" (de talent, de naissance, d'argent...) qui ont lieu dans la France de la Seconde Restauration, voir rapidement : Lucien Jaume, "Un libéralisme élitaire : Guizot et les doctrinaires" et "Les intérêts particuliers : une légitimité problématique", in *idem.*, *L'individu effacé ou le paradoxe du libéralisme français*, Paris, Fayard, 1997, p. 119-169 et p. 281-350 respectivement.

En octobre 1831, la célèbre *Revue Encyclopédique*, présente le recueil de lettres publié par Dutrône concernant Capodistria dans un article de trois pages qui n'est pas signé mais qui provient probablement de la main d'Hippolyte Carnot, directeur du périodique. Hormis les longues citations publiées afin de faire de la publicité à l'ouvrage, on trouve des commentaires sur l'exactitude et l'objectivité des opinions de Dutrône : "Ces idées sont pleines de vérité et dictées par la sagesse ; le président n'y attacha pas assez d'importance ; il voulait jouer en Grèce un rôle de Richelieu, mais les circonstances n'étaient pas les mêmes. La noblesse française avait déjà cessé d'être la classe la plus éclairée et la plus brave du pays : aussi fut-elle bientôt remplacée avec éclat par la roture ; tandis qu'en Grèce, selon M. Dutrône, "amputer l'aristocratie, qui est la partie intellectuelle de la nation, ne serait point chercher à résoudre la difficulté gouvernementale ; ce serait vouloir la trancher, ce serait la rendre insoluble ; ce serait, pour un tem(p)s indéfini, empêcher la vraie civilisation de s'introduire en Grèce ; car l'inauguration que l'on prétendrait en faire par l'immolation des paren(t)s imprimerait pour elle, chez les enfan(t)s, une sainte et durable horreur"²⁸ Lazare Hippolyte Carnot (1801-1888), de la famille du Grand Carnot, fut un ami très proche de Dutrône. Ce libéral aspirant, dans sa jeunesse, à renverser les Bourbons, animé par l'idéal républicain, journaliste engagé dans la philanthropie et le patriotisme, comme ministre de l'Instruction en 1848 s'occupa particulièrement de l'instruction élémentaire. Il a conçu un projet de loi qui rendait obligatoire et gratuite l'instruction primaire pour les deux sexes et fonda la très éphémère École d'administration destinée à préparer de hauts fonctionnaires pour l'État français.²⁹ Fidèle à ses idées libérales, il fut l'un des députés qui s'opposa au coup d'État de Louis-Napoléon Bonaparte du 2 décembre 1851 et il démissionna après avoir refusé le serment de fidélité à l'empereur. La *Revue Encyclopédique*, sous sa direction, devait connaître un succès justifié et unique fournissant au public intéressé des données sur la législation des différents pays européens, leurs établissements d'utilité publique, leurs écoles et méthodes d'enseignement.

La publication de Dutrône de 1831 concernant la Grèce de l'époque de Capodistria avait en tête la dédicace suivante "Au profit des Polonais", les Polonais révol-

28. *Revue Encyclopédique, ou analyse raisonnée des productions les plus remarquables dans la politique, les sciences, l'industrie et les beaux-arts...*, publié sous la direction d'H. Carnot, Paris, t. 52, oct. 1831, p. 223. Dans le même numéro de la *Revue*, il y a un autre article intitulé "Détails sur la tyrannie et la mort du président Capo-d'Istrias", p. 763-764. La publication de Dutrône fut propagée par d'autres périodiques de l'époque, cf. par exemple, *Revue européenne*, t. II, No IV, 1831, p. 78-84.

29. Voir Guy Thuillier, *L'ENA avant l'ENA*, Paris, PUF, 1983.

tés depuis 1830 contre la Russie. À Paris, un comité venait d'être fondé en janvier 1831 pour aider la Pologne à obtenir son indépendance. Le général Lafayette était le président du Comité Central Français en faveur des Polonais, l'agronome Charles-Philibert de Lasteyrie (1759-1849) en était un des vice-présidents, Dutrône le secrétaire et Eugène Cassin l'agent-général.³⁰ L'insurrection de novembre en Pologne et la révolution de 1830 en France ont ouvert une période de rapprochement polono-français ;³¹ elle a soulevé un grand enthousiasme partout en France et, grâce à ses ressources, le Comité envoya, à plusieurs reprises, à la Pologne combattante des volontaires, des officiers expérimentés, des ouvriers d'usines de munitions, des médecins, de l'argent évidemment. Ce vaste mouvement qui s'est développé en France révèle des sentiments de fraternité, un attachement aux principes de liberté et de nationalité qui provoquent un élan général en faveur d'une cordialité européenne.³²

"M. Dutrône, secrétaire du comité central polonais, et fondateur d'un autre comité correspondant à Amiens, consacre aux malheureux défenseurs de la liberté en Pologne le produit d'un ouvrage destiné à honorer la même cause qu'il a servie en Grèce de sa personne : "car, dit-il, la liberté est solidaire sur tous les points du globe"³³ Voilà donc le lien entre la Grèce libérée et la Pologne en révolte ; les sentiments de sympathie des Français envers les deux pays s'insèrent dans ce large courant de solidarité envers les autres peuples d'Europe. Les Polonais eux-mêmes se réfèrent à la campagne en faveur des Grecs pour sensibiliser les Français : "Hier encore, l'humanité vous félicitait de votre ingénieux dévouement ; aujourd'hui, l'héroïsme vous implore et tend sa main à vos dons patriotiques. Les Grecs vous bénissent ; que la Pologne vous doive une part de son indépendance et de sa liberté !"³⁴ Le philhellénisme sert d'exemple lumineux au mouvement polonophile qui lui succède. Il s'agit

30. Le Comité Central Français en faveur des Polonais, *Manifeste du Comité Central Français en faveur des Polonais*, Paris, Pinard, 1831, p. 33 ; le Manifeste a été publié comme supplément au *Journal des Débats*, le 20 février 1831. Cf. aussi la liste des membres du Comité formé en France, in *Les Polonais et les Polonaises de la révolution du 29 novembre 1830*, Paris, Dinard, 1832, p. 7-8.

31. Mark Brown, "The Comité Franco-Polonais and the French Reaction to the Polish Uprising of November 1830", *The English Historical Review*, vol. 93, No 369, oct. 1978, p. 774-793.

32. Cf. Daniel Beauvois (éd.), *Pologne - L'Insurrection de 1830-1831. Sa réception en Europe*, Actes du colloque organisé les 14 et 15 mai 1981 par le Centre d'Étude de la Culture Polonaise de l'Université de Lille III, Lille/Wrocław, Presses Universitaires de Lille, [1982].

33. *Revue Encyclopédique*, op. cit., p. 220.

34. Le Comité Central en faveur des Polonais, 28 janvier 1831, cité par M. Brown, op. cit., p. 784, note No 1.

d'une fougue européenne de romantisme social libérateur qui s'exprime, sur un demi-siècle, contre les régimes autoritaires instaurés après le Congrès de Vienne. Dans le même cadre d'assistance fraternelle s'insère le mouvement des Français –qui ont encore fraîche à l'esprit leur intervention salutaire en faveur des Grecs– pour la liberté des Polonais.

Ce n'était pas la seule fois que Dutrône s'engageait pour la cause polonaise. En 1863, alors qu'il se trouve à Londres, il fait appel aux femmes Anglaises, Écossaises et Irlandaises au profit des Polonais insurgés de nouveau contre les Russes : "Hâtez-vous, afin que l'esprit de nationalité qui se consolide partout, afin que l'indignation publique et la solidarité internationale, qui font chaque jour de nouveau progrès, ne renversent pas, bientôt et violemment, des monarchies impuissantes ou réfractaires à remplir leurs devoirs envers les peuples ; –et afin aussi que la République n'ait point des venues encore prématurées".³⁵

Outre les diverses expressions du mouvement philhellénique pendant la guerre de l'Indépendance –aide financière, organisation de concerts, campagne de presse, discours de tribune, livres, brochures politiques ou historiques, la voix des savants et des poètes³⁶, les airs des musiciens³⁷–, le philhellénisme romantique, religieux, libéral, mondain de la France a été multiplié et renforcé par le réseau des associations philanthropiques nées au siècle des Lumières : le Bien dans la vie concrète, face aux malheurs et aux malheureux. Ainsi, la philosophie des Lumières se lie avec la bienfaisance et la philanthropie dans le quotidien.

Dans plusieurs références postérieures à la mort de Dutrône, on le qualifie du vocable de "philanthrope". Mais, comme d'autres personnages, membres des Sociétés philanthropiques, impliqués dans des actions très précises, ce n'était pas un innocent philanthrope et paisible chrétien ; il ne s'agit pas de compassion mais de politique. Quels qu'en soient l'objet et l'inspiration, Dutrône figure parmi les membres de la Société de la Morale Chrétienne,³⁸ dont le président fut Guizot et le président hono-

35. H. A. Dutrône *Appel aux femmes des trois Royaume-Unis en faveur de la Pologne*, Paris, impr. Pillet fils aîné, [1864], p. [2].

36. Cf. Loukia Droulia, *Philhellénisme. Ouvrages inspirés par la guerre de l'Indépendance grecque, 1821-1833. Répertoire bibliographique*, Athènes, CNR/NHRF, 1974.

37. Cf. Roland Van der Hoeven, "Musiciens philhellènes, mishellènes et philomishellènes : un aspect de la vie musicale en France et en Belgique au XIXe siècle", in G. Grivaud (éd.), *op. cit.*, p. 77-92.

38. Voir le tableau du Conseil d'administration pour les années 1827-1828 dans le *Journal de la Société de la Morale Chrétienne*, t. 8, No 45, 1828, p. 198 et suiv. Dutrône apparaît comme membre du Conseil, *ibid.*, p. 200.

raire le duc de Broglie,³⁹ et participe aux différents Comités de cette dernière : le Comité de Charité et de Bienfaisance,⁴⁰ le Comité des Orphelins et le Comité des Jeunes Gens,⁴¹ le Comité des Prisons⁴² et le Comité pour l'Abolition de la Traite des Noirs.⁴³ Dans l'histoire de la Société de la Morale Chrétienne une souscription a été ouverte le 10 mars 1823 par un comité formé en faveur des Grecs ;⁴⁴ Dutrône en devient membre en 1824.⁴⁵ Au début de 1825 se forme la Société Philanthropique en faveur des Grecs, dite par la suite Comité Philhellène, réunissant des personnalités de toutes opinions. Dutrône participe donc à ce vaste plan des associations philanthropiques du XIXe siècle qui aident les altruistes à métamorphoser leurs convictions en actions par des œuvres à finalité caritative ou humanitaire, sociale et politique.

Le *Journal de la Société de la Morale Chrétienne*, qui rend compte de l'action de Dutrône en Grèce dans les années 1828 et 1829, montre que celui-ci fut un des philhellènes missionnaires voués à leurs idéaux qui embrassaient toutes les nationalités nées ou naissantes. D'après le périodique, en 1828, "M. Dutrône, membre de la Société, et actuellement en Grèce, se loue beaucoup de l'accueil qu'il a reçu dans ce pays. Le président, M. Capo d'Istria, lui a confié la mission de visiter toutes les écoles pour faire un rapport sur leur situation. M. Dutrône a visité celles de Milo, de Spezia, d'Hydra, et de quelques autres îles de l'Archipel ; il les a trouvées dans un état plus satisfaisant qu'on n'avait lieu de l'attendre. Sur seize écoles qu'il a vues, huit sont d'enseignement mutuel. Il a adressé une lettre à ce sujet à la Société pour l'instruction élémentaire, et il se propose d'écrire également à la Société de la Morale chrétienne. (...) M. Dutrône a fondé à Égine une école pour l'enseignement du français, afin de faciliter les relations de nos compatriotes avec les habitant(s) du pays".⁴⁶ Dutrône, en fait, par ordre de Capodistria, devait inspecter certaines écoles de la mer Egée. Après en avoir visité plusieurs, sa mission interrompue par une épidémie de

39. Sur la Société de la Morale Chrétienne, voir Jean Dimakis, "La "Société de la Morale Chrétienne" de Paris et son action en faveur des Grecs lors de l'insurrection de 1821", *Balkan Studies*, 7 (1966), p. 27-48 et le chapitre de l'ouvrage exhaustif de Catherine Duprat, *Usage et pratiques de la philanthropie. Pauvreté, action social, à Paris, au cours du premier XIXe siècle*, vol. I, Paris, Comité d'histoire de la Sécurité Sociale, 1996, p. 485 et suiv.

40. Voir la liste des souscripteurs au Comité pour l'année 1826, publiée dans le *Journal de la Société de la Morale Chrétienne*, t. 7, No 38, 1826, p. 70.

41. *Ibid.*, t. 8, No 48, 1828, p. 74 ; t. 8, No 43, 1828, p. 16.

42. *Ibid.*, t. 7, No 39, 1826, p. 140.

43. *Ibid.*, t. 8, No 45, 1828, p. 200.

44. Cf. *ibid.*, t. 2, No 10, 1823, p. 179-181.

45. Mark Brown, *op. cit.*, p. 783.

46. *Journal de la Société de la Morale Chrétienne*, t. 9, No 53, 1828, p. 300-301.



peste, il présente un rapport sur l'état de 92 écoles que fréquentent 2.333 élèves de cette région.⁴⁷

À la séance du Conseil d'Administration de la Société de la Morale Chrétienne du 9 février 1829, Hippolyte Carnot, qui figure, sans surprise, parmi les membres de la Société, lit une lettre de Dutrône qui donne des détails sur ses travaux relatifs à la propagation de l'instruction en Grèce et demande que la Société coopère avec le Comité Grec pour promouvoir l'enseignement élémentaire dans le but de la régénération morale de la Grèce. À la suite de cette demande une commission sera nommée pour examiner la proposition.⁴⁸ "Enfin, vous apprendrez sans doute avec satisfaction qu'un de nos collègues continue l'œuvre de notre association chez un peuple que ses malheurs, son courage et la beauté de sa cause ont rendu l'objet de l'intérêt général. M. Dutrône consacre à la Grèce son activité toujours dirigée par de généreuses intentions. Revêtu de la confiance du président et chargé par lui d'une mission honorable, il s'occupe d'organiser dans ce pays l'instruction publique, et s'efforce de faire pénétrer dans une législation naissante des principes d'humanité qui, plus tard, pourront servir de base à de nouveaux progrès. Ses soins jusqu'ici sont heureusement couronnés de succès".⁴⁹

Produit de l'engagement de Dutrône dans l'éducation en Grèce fut le *Mémoire à Son Excellence le Président de la Grèce*, un rapport accepté par le gouvernement grec dont le contenu fut publié en 1829.⁵⁰ Dans cette brochure, les propositions de Dutrône consistent en la création d'un réseau d'écoles militaires fonctionnant suivant la méthode mutuelle de Lancaster, à l'instar du modèle pratiqué par l'armée française. Nous lisons : "Qu'un officier fût envoyé à l'armée française, afin qu'il y

47. Rapport publié dans *L'Abeille Grecque*, No 75, 16/28 juillet 1828, p. 1-4. Le même rapport a été publié en grec sous le titre "Εκθεσις περί της Παιδείας μέχρι του πρώτου έτους αρχής του Καποδίστρια", in Απ. Δ. Δασκαλάκης, *Κείμενα-Πηγαι της Ιστορίας της Ελληνικής Επανάστασεως* (A. Daskalakis, *Textes-Sources de l'histoire de la Guerre de l'indépendance grecque*), t. III, 1, Athènes, 1967, p. 178-185. Sur l'enseignement dans la Grèce de Capodistria, voir rapidement Παντελής Κυπριανός, *Συγκριτική ιστορία της ελληνικής εκπαίδευσης* (P. Kyprianos, *Histoire comparative de l'enseignement en Grèce*), Athènes, Vivliorama, 2004, p. 73-83 (le nom de Dutrône figure p. 72, 75-76).

48. Cf. *Journal de la Société de la Morale Chrétienne*, t. 11, 1829, p. 64.

49. H. Carnot, Procès verbal de la séance du 1er mai 1829, publié dans le *Journal de la Société de la Morale Chrétienne*, t. 11, 1829, p. 105-106. Cf. aussi G. Chassiotis, *L'instruction publique...*, op. cit., p. 140 concernant la traduction en grec du *Manuel des écoles élémentaires d'enseignement mutuel* de Louis-Charles Sarazin.

50. *Mémoire à Son Excellence le Président de la Grèce*, Marseille, typographie de Feissat, 1829, signé à la fin: Dutrône, Capitaine d'État-Major, Égine, 14 Février 1829, publication anastatique, Athènes, Ιστορική και Εθνολογική Εταιρία της Ελλάδος, 1974.

prit une connaissance exacte de l'état actuel de l'enseignement mutuel, dans les écoles régimentaires, et qu'il recueillit tous les renseignements nécessaires pour organiser ici des écoles semblables ou analogues".⁵¹

Dans le *Mémoire*, Dutrône se sert de tout le vocabulaire des Lumières dont le philhellénisme est un des enfants : Nation, éducation, éducation nationale, éducation de l'armée, éducation scientifique de l'armée, patriotisme, civisme, défense nationale. Infusion des idées, transfert culturel dans l'Europe du XIXe siècle – on trouve ici l'"exportation" des idées révolutionnaires et libérales françaises mais aussi la diffusion des méthodes pédagogiques basées sur l'enseignement des sciences, mettant l'"exactitude" des Mathématiques et de la Physique au service de la Nation et de la société : "L'on eut donc à rechercher quels seraient les moyens capables de donner aux armées une force morale constante et de mitiger le caractère farouche de celle qui a pour base exclusive l'intérêt personnel".⁵² Et plus bas : "C'est une vérité politique devenue axiome, que la sauvegarde la plus sûre des gouvernés contre l'arbitraire, des gouvernements contre les troubles politiques, est l'instruction du peuple. Ce sont des vérités également vulgaires, que l'homme instruit suit habituellement les conseils éclairés de la raison, tandis que l'ignorant, soumis à l'instinct aveugle de la passion, n'est guère accessible qu'aux trompeuses séductions".⁵³

L'éducation des officiers, mais surtout des sous-officiers et des soldats, suivant l'esprit français proposé par le maréchal Gouvion St-Cyr (1764-1830), remarquable réorganisateur de l'armée française, vise à la création du citoyen responsable, au patriotisme instruit, pas spontané et instinctif : "Il est un autre rapport sous lequel l'éducation du soldat est encore bien plus importante. L'instruction de l'armée est une garantie qu'elle sera citoyenne. Et le civisme est une des bases fondamentales des vertus militaires".⁵⁴ "Puisse [donc] dans la Grèce moderne, l'armée devenir un des véhicules qui introduisent de nouveau la civilisation chez les Hellènes",⁵⁵ note Dutrône.

L'idéologie sous-jacente aux efforts de Dutrône est aussi exprimée dans une lettre adressée au Comité Grec des philhellènes à Paris : "Permettez-moi de vous rappeler que les Hellènes sont doués particulièrement d'un bon goût bien prononcé pour la LITTÉRATURE et la THÉOLOGIE. La plupart partie du peuple croit que,

51. *Ibid.*, p. 21.

52. *Ibid.*, p. 6.

53. *Ibid.*, p. 10.

54. *Ibid.*, p. 12.

55. *Ibid.*, p. 16.



hors de cela et de la médecine, il n'y a plus de sciences. Je pense donc qu'il ne faut point négliger de répandre chez cette jeune nation des ouvrages élémentaires qui révèlent aux uns et fassent apprécier à tous les sciences exactes. (...) Le matériel d'une école normale élémentaire pour les sciences, et leurs applications aux arts par lesquels l'industrie doit débiter, serait de plus grande utilité"⁵⁶

En fait, la réalité grecque est décevante, malgré les propos rassurants de Carnot adressés à la Société. Dutrône écrit à Capodistria le 14 avril 1830 : "À Égine, qui semble devoir être considérée comme un refuge des muses, des génies tutélaires, à Égine, dans l'École centrale, point de cours de la science d'Euclide, pour pierre d'attente d'un autel à Uranie ; Mercure n'a pas d'organe pour le commerce ; Neptune en est également privé pour la navigation. Ainsi les jeunes Hellènes, voués par le sol et les besoins de la patrie au négoce, à l'architecture navale, à la marine, pourront sortir de cet Athénée sans connaître d'autre guide dans le commerce que la cupidité, d'autres principes de constructions que la routine des charpentiers, d'autre boussole que les caps et les rochers ! S'il doit en être ainsi, qui garantirait qu'on ne les vît pas, insultant à leur siècle, reproduire contre le monde civilisé l'accusation dont Galilée fut victime !"⁵⁷

Dutrône, cette "chaude tête républicaine (...) très monté contre toute espèce de despotisme, lors même que la nécessité s'y trouve"⁵⁸ partit de Grèce en octobre 1830, fâché contre Capodistria pour retrouver la France en révolution. Quelques mois après les événements de juillet 1830, en collaboration avec son ami Hippolyte Carnot et une troisième personne du nom de Dr Simon,⁵⁹ il soumit au ministère de l'Intérieur un plan pour l'organisation d'un vaste établissement pour l'instruction publique au château de Versailles, destiné à recevoir les enfants des

56. H. A. Dutrône, *Extraits de la correspondance...*, op. cit., p. 24-25, note 1.

57. *Ibid.*, p. 25.

58. Lettre d'Eynard à Capodistria, le 11 oct. 1830, in Sp. Theotokis, *op. cit.*, p. 359. Sur la démission de Dutrône et le changement de politique du ministère des Affaires étrangères français vis-à-vis de la cause grecque et envers Capodistria après la révolution de 1830 en France, voir Chr. Loukos, *op. cit.*, p. 194-203. Cf. aussi "The Powers and the Greek question, June 1830-May 1832", in Douglas Dakin, *The Greek Struggle for Independence 1821-1833*, Londres, Batsford, 1973, p. 288 et suiv.

59. Il s'agit probablement de Jules Simon (1814-1896), homme politique et philosophe, membre de l'Académie française (élu en 1875), avec qui H. Carnot collabore aux projets concernant l'instruction en France, cf. *L'instruction populaire en France, débats parlementaires*, par MM. Carnot, Havin et Jules Simon..., Degorce-Cadot, 1869 ; *Proposition de loi relative à l'établissement à Paris d'une École nationale d'administration* présentée par MM. Carnot, Édouard Charton, Rampont, Ernest Picard, Gilbert-Boucher, Ribière, Calmon, Corne, Duclerc, Humbert, Jules Simon..., Versailles, impr. A. Bourdilliat, [1876].

travailleurs, "un moyen de faire renaître à la vie une grande ville, "le cimetière de l'ancienne monarchie"⁶⁰. Il s'agissait pour Carnot de favoriser l'accession aux enfants les mieux doués aux degrés supérieurs de l'instruction, de ne pas laisser perdre les forces cachées que recèlent les couches profondes de la Nation.

Dutrône et les questions de la colonisation et de l'esclavage

En 1834, un rapport assez étendu sur l'état de l'instruction primaire en Algérie est présenté au ministère de l'Instruction publique par Dutrône, "ce fonctionnaire, dont le zèle pour cette branche intéressante de l'enseignement public est bien connu"⁶¹. Des extraits de ce rapport sont aussi présentés dans le *Bulletin de la Société pour l'Instruction Élémentaire*, car "les liens de travail et de sympathie qui unissent depuis longtemps M. Dutrône" à la Société, "le souvenir des services qu'il a rendu à la méthode mutuelle en Grèce, l'intérêt enfin de ces renseignements qu'il vient de recueillir dans son voyage en Afrique, tout nous fait un devoir de publier avec empressement l'extrait suivant"⁶². Ce rapport était le produit d'une mission, volontaire paraît-il, sur les possibilités de l'instruction publique en Algérie, tant dans les écoles maures que dans les écoles françaises et les écoles juives.⁶³

Après son retour d'Algérie, Dutrône lance l'idée d'un concours avec un prix de mille francs pour un ouvrage populaire destiné à répandre l'usage des langues arabe et française parmi les colons et les indigènes en Algérie, afin de les rapprocher les uns des autres. La somme proposée par Dutrône était de 500 francs à laquelle le ministre de l'Instruction, François Guizot, a ajouté encore 500 francs.⁶⁴

60. Paul Carnot, *Hippolyte Carnot et le Ministère de l'instruction publique de la IIe République: 24 février-5 juillet 1848*, Paris, P.U.F., 1948, p. 55.

61. "État de l'instruction primaire dans les possessions françaises d'Afrique", in *Manuel Général de l'Instruction Primaire, Journal officiel*, t. V, No V, mars 1835, p. 223-228 et t. VI, No IV, août 1835, p. 177-182.

62. "État de l'instruction primaire dans les possessions françaises d'Afrique", *Bulletin de la Société pour l'Instruction élémentaire*, vol. VII, No 75, mars 1835, p. 91 ; le rapport, daté du 10 octobre 1834, publié dans le *Bulletin* concerne seulement les écoles maures, p. 91-96.

63. Sur la mission de Dutrône en Algérie, voir Yvonne Turin, *Affrontements culturels dans l'Algérie coloniale, Écoles, médecines, religion, 1830-1880*, Paris, F. Maspero, 1971, p. 56-59.

64. Cf. H. A. Dutrône, *Prix de 1,000 francs pour un ouvrage populaire en français et en arabe-algérien, destiné aux habitants des possessions françaises dans le nord de l'Afrique*, programme et notes de M. Dutrône, Paris, impr. E. Duverger, 1835, p. 1 ; le concours se propagea dans les périodiques de l'époque, cf. par exemple *France Littéraire, Journal des intérêts littéraires en France*, sous la direction de Charles Malo, Paris, t. 17, 1835, p. 215.

Une commission de vingt cinq personnes chargée de rédiger un programme fut constituée à laquelle participent des personnalités éminentes ; entre autres, l'orientaliste Antoine-Isaac Silvestre de Sacy (1758-1838), le secrétaire-interprète du roi pour les langues orientales Thomas-Xavier Bianchi (1783-1864), Hippolyte Carnot, le philosophe Victor Cousin (1792-1867), plusieurs députés, des personnes ayant eu dans le passé différentes missions en Algérie et Dutrône lui-même. La commission présentant le projet de Dutrône est nette sur la stratégie de la France vis-à-vis des peuples colonisés : "Il serait utile, non-seulement de faire entrer dans ce travail toutes les phrases nécessaires pour satisfaire aux besoins de la vie et du commerce social, mais aussi d'y traiter des sujets propres à faire bien sentir aux Arabes tous les avantages qu'ils peuvent retirer de leurs relations avec les Français, et à détruire les préventions qui les éloignent encore de nous".⁶⁵ Dutrône propose ainsi des précis de grammaire et des dialogues,⁶⁶ en faisant mention de son expérience en Grèce, où il s'est occupé de la propagation du français : "J'ai remarqué beaucoup de Grecs écrivant notre langue avec leurs caractères helléniques. (...) Je penserais donc qu'il devrait réunir pour certaines parties, ici l'arabe écrit en caractères arabes, puis en caractères français, et là le français écrit en caractères français, puis en caractères arabes".⁶⁷

Hormis l'expression de son intention de procurer aux habitants de l'ancienne régence d'Alger, tant français qu'indigènes, des livres qui servent à répandre parmi eux la connaissance de leur langue respective, Dutrône traite, dans la deuxième partie du texte, d'autres sujets : l'hygiène, l'industrie agricole, manufacturière et commerciale, le commerce, la navigation, la situation sociale de la femme, l'esclavage, l'armée, la justice, thèmes qui composeront la table des matières du recueil de phrases et de dialogues. Ainsi l'expansion économique et commerciale de

65. H. A Dutrône, *Prix de 1,000...*, op. cit., p. 3.

66. D'après le *Dictionnaire de biographie française*, Paris, Letouzey et Ané, 1970, t. 12, p. 943, le concours fut ouvert et le manuscrit choisi fut celui des *Dialogues français-arabes* du capitaine d'état-major Delcambre. Le manuscrit de Delcambre n'a pas été identifié. D'autres ouvrages du même genre furent publiés par la suite, cf. par exemple : Auguste Martin (interprète principal de l'armée d'Afrique), *Dialogues arabes-français, avec la prononciation arabe figurée en caractères français...*, Paris, T. Barrois, 1847 ; Th. Roland de Bussy, *Dialogues français-arabes, recueil des phrases les plus usuelles de la langue parlée en Algérie*, Alger, A. Jourdan, 1872 ; Henri Cottele, *Le langage arabe ordinaire ou Dialogues arabes élémentaires destinés aux français qui habitent l'Afrique...*, Alger, Juillet St Lager, 1875 ; Belkassem Ben Sedira, *Dialogues français-arabes, recueil des phrases les plus usuelles de la langue parlée en Algérie*, de Th. Roland de Bussy, refondus par Belkassem Ben Sedira, Alger, A. Jourdan, 1877 et autres.

67. H. A Dutrône, *Prix de 1,000...*, op. cit., p. 7-8.



la France en Afrique, avec la conquête militaire de l'Algérie d'abord, va de pair, dès cette première phase, avec des aspects particuliers que le colonialisme de l'ère moderne impose. Il faut évoquer les motifs et l'idéologie de la colonisation, les modalités de domination et d'administration et les conditions d'émancipation des peuples colonisés en même temps que l'exploitation des contrées où l'implantation coloniale se met en place.⁶⁸ La colonisation territoriale de l'Afrique a commencé sous Louis-Philippe, en 1830, par la conquête de l'Algérie ; sous le Second empire le projet et l'idéologie coloniale se font jour. Mais les germes étaient déjà là :

"Il faut dire hautement ce que l'Europe doit à l'Afrique ; ce ne sera que justice, ce n'est que devoir. (...) L'on devra faire remarquer à l'interlocuteur Cabaïle ou Arabe que si, après avoir emprunté aux Africains, nous sommes maintenant, comparativement à eux, si riches de sciences, d'industrie et de beaux-arts, c'est parce que, à l'inverse d'eux, nous nous sommes, dans toutes ces directions, livrés à l'étude ; c'est parce que, à l'inverse d'eux, nous avons entretenu avec les autres peuples des relations commerciales et scientifiques, par lesquelles nous avons fait l'échange réciproque de nos produits et de nos lumières".⁶⁹

A l'esclavage et à la traite succède la colonisation territoriale de l'Afrique qui commence par la conquête de l'Algérie, consacrant l'ambiguïté des discours anti-esclavagistes de l'époque. Par un renversement, la colonisation se fait au nom des "droits de l'homme" : il s'agit de mettre fin à l'esclavage en Afrique et d'y apporter progrès et civilisation. La France se donne une mission universelle, à laquelle les missionnaires sont associés. Il s'agit aussi de la nécessaire grandeur de la France dans le concert des Nations. Dans les années 1830 et 1840, Dutrône figure parmi les abolitionnistes de l'esclavage et réformateurs des colonies.⁷⁰ En 1827, il rejoint le Comité pour l'Abolition de la Traite des Noirs (puis *et* de l'Esclavage)⁷¹ dépendant de la Société de la Morale Chrétienne et, depuis 1845, il est le secrétaire de la Société Française pour l'Abolition de l'Esclavage.⁷² "Je ne suis point en politique ; mes couleurs sont tranchées et ne peuvent se ternir. Mais je n'ai pas cru devoir les faire refléter

68. Sur ces questions, voir la récente synthèse proposée par Henri Wesseling, *Les empires coloniaux européens, 1815-1919*, Paris, Gallimard, 2009.

69. H. A. Dutrône, *Prix de 1,000...*, op.cit., p. 10.

70. Cf. Lawrence C. Jennings, *French Anti-slavery : the Movement for the Abolition of Slavery in France, 1802-1848*, Cambridge, Cambridge University Press, 2000, p. 14 et *passim*.

71. Nelly Schmidt, *Abolitionnistes de l'esclavage et réformateurs dans les colonies, 1820-1851, Analyse et documents*, Karthala, 2001, p. 81.

72. *Ibid.*, p. 92.

sur ces considérations, que je livre avec une égale confiance à mes concitoyens, quelle que soit leur opinion, comme aux étrangers, à quelque nation qu'ils appartiennent. La traite étant une immolation de la race noire et une (sic) opprobre pour la race blanche".⁷³ Ces propos encadrent la conclusion d'un pamphlet anonyme, signé "par un homme qui n'est point diplomate", attribué à Dutrône.⁷⁴

L'Algérie de nouveau

La révolution de 1848 a marqué de son empreinte la colonisation algérienne. Les philanthropes des diverses écoles fondaient de grands espoirs sur l'Algérie pour apaiser le Paris des ouvriers en chômage et conduire à l'extinction du paupérisme. La colonisation de l'Algérie paraissait appelée à résoudre la crise sociale. Dans le cercle très influent des saint-simoniens, a déjà été émise l'idée que l'Algérie, enfin débarrassée d'Abd El Kader, pourrait recevoir des familles de colons volontaires. Si, dans l'opinion publique française et à l'Assemblée Nationale, commence à naître un groupe de pression qui lutte pour que soit réalisée sur le terrain une Algérie française militairement et économiquement viable, les moyens de cette colonisation sont encore matière à d'âpres discussions.⁷⁵ Pour autant, la voie officielle dictait : "La généalogie des peuples ne présentera jamais de plus solennel, de plus fécond enfantement que celui d'une pareille génération déposée par la France sur le sol africain. Ce fait, contemporain des grandes conquêtes que la science, les arts et l'industrie réalisent à chaque instant ; ce fait, conséquence immédiate de la nouvelle ère républicaine en France, ce fait est évidemment providentiel".⁷⁶

73. *Abolition du droit de visite réciproque et extension de la visite nationale, par un homme qui n'est point diplomate*, Paris, Duverger, 1844, p. 8.

74. Peter C. Hogg (éd.), *The African Slave Trade and its Suppression : A Classified and Annotated Bibliography of Books, Pamphlets and Periodical Articles (Cass Library of African Studies)*, Londres/New York, Frank Cass Publishers, 1973, p. 269.

75. Par exemple, le maréchal de division Le Pays de Bourjolly (1791-18?), inspecteur général et membre du comité de cavalerie, rappelé en Afrique pour y faire l'inspection de la cavalerie, publie son point de vue sur l'échec de la création des colonies agricoles, cf. Jean-Alexandre Le Pays de Bourjolly, *Colonies agricoles de l'Algérie*, Paris, Cosse & J. Dumaine, 1849.

76. Partie du discours prononcé en décembre 1848, lors du départ du 16e convoi du quai de Bercy, citée par M. Bell, *Les colonies agricoles de 1848*, 1997, p. 81. Cet ouvrage dactylographié, même s'il contient plusieurs détails intéressants, est entaché de beaucoup d'erreurs ; il manque aussi de références. Cf. les instructions données aux colons dans *Colonisation de l'Algérie. Établissement des colonies agricoles*, Paris, éd. L. Curmer, 1848.

La colonisation posait, en pratique, beaucoup de problèmes tant pour l'État français qui devait assister aux efforts de ses citoyens de l'autre côté de la Méditerranée, que pour ces colons dans leur nouvel environnement rude et étranger, menacés, entre autres, par la nature et les indigènes. L'État vient en aide. En mai 1849, à l'occasion du vote du budget pour 1849, le ministre de la Guerre Joseph-Marcelin Rullière demande à l'Assemblée de lui accorder, par anticipation sur les cinquante millions prévus par le décret du 19 septembre 1848, un crédit de cinq millions en sus des fonds déjà prévus dans le budget de cette année, pour permettre l'envoi en Algérie de six mille nouveaux colons, ainsi que pour être spécialement appliqués à la création de colonies agricoles en Algérie et aux travaux d'utilité publique destinés à assurer la prospérité de ces colonies. L'Assemblée vote cette disposition le 19 mai 1849, mais subordonne le déblocage des fonds au dépôt du rapport qu'une commission parlementaire remettra après avoir fait, sur place, le point sur la situation des quarante deux colonies agricoles déjà créées. Le 20 juin, le ministre de la Guerre désigne par arrêté les membres de cette commission d'enquête.⁷⁷ La Commission se rendit sur place, en Algérie, et Dutrône, en tant qu'un de ses membres, visita pour la deuxième fois le pays dans "cette mission civique et quasi paternelle".⁷⁸ Dutrône précise : "Les cinquante millions n'ont pas été votés pour la colonisation, principalement, ils l'ont été surtout pour secourir et calmer la population ouvrière, qui était en détresse et en émoi".⁷⁹

De retour à Paris les membres de la Commission se mettent à rédiger leur rapport. Celui-ci tarde à paraître, il est déposé au mois de novembre 1849. Dutrône ajoute ses propres commentaires dans un texte qu'il publie en 1850. Les deux rapports, l'officiel et le sien, ne plaidaient absolument pas en faveur du système opté pour peupler l'Algérie ; ils minimisaient en particulier les doléances des colons sur leurs nouvelles conditions de vie. Dutrône notait : "La colonisation de l'Algérie est, à mes yeux, une très bonne chose, et nous n'avons admis que des hommes en péril, par la crise industrielle, politique et financière ; ils étaient donc très malheureux".⁸⁰

77. Cf. l'Arrêté, signé de Rullière, du 20 juin 1849 en Annexe No 3, in Ministère de la Guerre, *Rapport présenté au Ministre de la Guerre par la commission d'inspection des Colonies agricoles de l'Algérie le 16 novembre 1849*, [rapporteur Louis Reybaud], Paris, Imprimerie Nationale, 1849, p. 41.

78. République Française..., *Commission des Colonies Agricoles de l'Algérie, Rapport fait à la Commission Agricole de l'Algérie par M. Dutrône*, Paris, E. Duverger, p. 2.

79. *Ibid.*, p. 60.

80. *Ibid.*, p. 11.

Dutrône, “entrepreneur” de l’instruction

Revenons à la philanthropie des années 1830 et 1840. Les groupes libéraux qui allaient prendre le pouvoir à la faveur de la Révolution de 1830 et les personnages comme Dutrône qui se mobilisaient officiellement dans des projets étatiques ou volontairement au sein des Sociétés, avaient atteint leur idéal et formé leurs espérances dans les méditations humanitaires des organes philanthropiques en restituant toute une atmosphère philosophique et morale remontant à la fin du XVIIIe siècle. “C’est donc vers 1840, sous le règne d’un monarque éduqué en prince philanthrope, à l’aube du ministère de Guizot, protestant, philanthrope et ancien président de la *Société de la Morale Chrétienne*, que la philanthropie issue des Lumières touche à son terme. De fait, les sociétés de toute inspiration connaissent alors, on le sait, certains transferts de champs opératoires et de démarche”⁸¹

Membre de la Société pour l’Instruction Élémentaire,⁸² la plus ancienne et la plus grande association laïque d’enseignement primaire en France, constituée le 17 juin 1815,⁸³ Dutrône, en 1835, toujours inquiet pour l’éducation, fonda une institution, la *Banque bibliogène des écoles*. La famille royale vient à l’aide ; la reine, Marie-Amélie, et madame Adélaïde, sœur du roi Louis-Philippe, ont été les premières à la doter.⁸⁴ Dans la publication périodique de la Société pour l’Instruction Élémentaire un article y est consacré : “M. Dutrône, conseiller à la Cour d’Amiens, un des correspondants de notre Société, connu par de nombreux services rendus à la cause de l’instruction primaire, et notamment par deux missions en Grèce et en Algérie, vient d’ajouter un nouveau titre à tous ceux qu’il possédait déjà à l’estime des amis de l’éducation populaire, en fondant sous le nom de Banque bibliogène des écoles, une caisse d’épargne spécialement consacrée à l’usage des écoles”⁸⁵

81. Catherine Duprat, *op. cit.*, vol. II, 1997, p. 1245.

82. Admis à la séance du 22 février 1826, cf. *Journal d’Éducation*, t. XVIII, No V, février 1826, p. 92. En 1848, il est parmi les membres du conseil d’administration de la Société, voir Charles-Philibert Lasteyrie, *Adresse de la Société pour l’instruction élémentaire aux sociétés de bien public*, Paris, Schneider, [1848], p. 4.

83. Voir l’exposé des vues et des premiers travaux de la Société formée à Paris pour l’amélioration de l’enseignement élémentaire. Notice historique sur l’origine de la Société qui précède le 1er numéro du périodique, in *Journal d’Éducation*, t. I, 1815, p. 5 et suiv.

84. H. A. Dutrône, *Banque bibliogène des écoles, deux lettres explicatives de cette nouvelle institution*, Amiens, impr. J. Boudon-Caron, 1837, p. 3 et 5.

85. *Bulletin de la Société pour l’instruction élémentaire*, t. IX, No 98/99, 1837, p. 71. Dans le même tome au No 102/103, voir le “Rapport de Taillandier, secrétaire général, sur les travaux

Les dix-huit pages de ce projet, publié en 1837, sont signées par Dutrône en tant que secrétaire-bibliothécaire provisoire. Il y adresse deux lettres aux responsables de l'instruction publique ou privée. La première s'adresse à "mesdames les directrices de maison d'éducation" dont le devoir est d'accoutumer les jeunes filles "aux pratiques de la charité chrétienne", pour les initier "à ce qui se rencontre de bon, dans le tourbillon des innovations ; et à travers un voile discret, bien que transparent", leur faire "étudier le mécanisme de l'économie maternelle, qu'elles devront bientôt mettre en action".⁸⁶ On peut se demander comment, à l'époque, une jeune femme pouvait mettre en pratique cette éducation, abstraite et spirituelle de la charité chrétienne, dans sa propre famille, dans sa vie matérielle dans le cadre d'un capitalisme dynamique et progressant.

"Il y a là, pour elle [la jeune fille], une occasion de s'habituer à l'économie, à la prévoyance. (...) D'ailleurs, pendant que la jeune capitaliste conserverait son argent dans sa bourse, il serait improductif. Déposé à la Banque, il produit de bons livres, pour elle, ses compagnons, et leurs familles à toutes".⁸⁷ La deuxième lettre s'adresse à "messieurs les chefs d'établissement d'instruction publique ou privée". Il s'y trouve d'amples détails sur les avantages et les bases de l'organisation de la Banque. Le mécanisme est une sorte d'épargne ; ainsi il y a une minutieuse explication pour que le projet ait l'occasion d'être favorablement accueilli, afin de garantir la coopération des élèves et celle de leurs parents. La somme de ces divers dépôts sera versée sur un compte courant d'intérêts à la caisse d'épargne de l'État.⁸⁸ Posséder un livret, l'alimenter de petits mais réguliers versements, y faire fructifier son petit capital est plus qu'un exercice d'épargne pour les jeunes, c'est l'apprentissage de la gestion, de la maîtrise de soi et d'une honnête indépendance : "L'ordre, l'économie, la prévoyance ne sont pas toujours natifs chez les jeunes gens. Il faut par des habitudes provoquées de bonne heure, y accoutumer ceux qui n'en ont point le germe, et le développer chez ceux qui le possèdent".⁸⁹ La prévoyance est un choix d'existence et il est bon d'inculquer aux filles et aux garçons, le plutôt possible, cette disposition de caractère.

de la Société pendant les années 1836-1837", p. 182, se référant à l'institution de Dutrône ; au No 109/110, un tableau des versements faits à la Banque, p. 4.

86. H. A. Dutrône, *Banque bibliogène...*, op. cit., p. 1.

87. *Ibid.*, p. 2.

88. *Ibid.*, p. 7.

89. *Ibid.*, p. 6.



Dutrône, l'hygiéniste

Vers 1835, Dutrône est à la tête d'une société philanthropique qui semble bien "utopique" pour la France, pays producteur de vin : la Société de Sobriété d'Amiens⁹⁰ pour lutter contre l'alcoolisme. À l'instar des sociétés américaines et anglaises, elle proclame l'abstinence, ou au moins la modération de l'alcool, pratique indispensable, selon le courant de l'époque, au déroulement harmonieux des vies, puisque l'usage de l'alcool ne concerne pas seulement le comportement mais aussi l'économie domestique, voire toute l'économie nationale. Cette Société avait l'appui de la reine, Marie-Amélie, de madame Adélaïde et du duc d'Orléans. Un an plus tard, en 1836, Robert Baird publie un ouvrage présentant l'action des sociétés de tempérance aux États-Unis, en Angleterre, en Suède, dédicacée à la Société de Tempérance d'Amiens.⁹¹ En 1872, l'aliéniste Jules-Joseph-Ludger Lunier⁹² (1822-1897), dans un rapport lu à la séance générale de l'Association contre l'abus des boissons alcooliques, se réfère à la Société d'Amiens : "Malheureusement, le programme de cette société était beaucoup trop vague et trop élastique. (...) Elle eut l'honneur cependant d'attirer l'attention de Baird, qui lui dédia son ouvrage de 1836 sur les sociétés de tempérance américaines et du Congrès de Berne, en 1865, et donna le nom de Dutrône à la médaille décernée par l'Association internationale pour le progrès des sciences sociales."⁹³

En sa qualité de fondateur et président de la Société de Sobriété, Dutrône ouvrit un concours pour une médaille d'or de 200 francs, qu'il offrit à l'auteur du meilleur mémoire sur les moyens de combattre l'intempérance en France. D'après

90. Le 19 juillet 1835 dans le *Journal des Débats*, un article se réfère à la fondation de la Société de Sobriété d'Amiens qui "a la triste réputation d'être la ville de France où l'on fait le plus grand abus de l'eau-de-vie".

91. Robert Baird, *Histoire des sociétés de tempérance des États-Unis d'Amérique, avec quelques détails sur celles de l'Angleterre, de la Suède et autres contrées, dédiée à la Société de Tempérance d'Amiens*, Paris, Hachette, 1836.

92. Parmi les sources qui ont tout particulièrement compté dans le processus de diffusion du problème de l'alcoolisme et contribué à souligner la dangerosité sociale de ce problème, l'ouvrage de Ludger Lunier, *De l'Influence des grandes commotions politiques et sociales sur le développement des maladies mentales*, Paris, Savy, 1874 et du même auteur, *De la production et de la consommation des boissons alcooliques en France et de leur influence sur la santé physique et intellectuelle des populations*, Paris, Savy, 1877.

93. Ludger Lunier, *De l'origine et de la propagation des sociétés de tempérance, Rapport lu le 1er décembre 1872 à la séance générale de l'Association contre l'abus des boissons alcooliques*, Paris, Savy, 1873, p. 10.

la presse de l'époque, le concours portait sur la question suivante : "Quels sont les résultats possibles des Sociétés de Sobriété, quant à l'industrie française tant agricole que manufacturière et commerciale, considérée à l'intérieur et dans ses rapports avec l'étranger ?"⁹⁴ En fait, l'ouvrage couronné et publié, en 1837, par la Société fut l'*Essai sur l'intempérance des classes laborieuses et l'établissement en France des Sociétés de Sobriété* dont l'auteur était L.-A. Labourt, ancien procureur du roi.⁹⁵ On doit signaler qu'en 1848, lors du "Printemps des peuples", parut en seconde édition l'essai de Labourt sous le titre *Recherches historiques sur l'intempérance des classes laborieuses*.⁹⁶ La publication contient un autre essai portant sur la question des enfants abandonnés,⁹⁷ question dont le lien évident avec le problème de l'ivrognerie est bien expliqué dans l'avant propos de l'auteur.

La publication de 1837 est précédée d'un rapport d'Amable Dubois, professeur de la Faculté de la médecine, rapport fait au nom du jury d'examen des huit mémoires présentés traitant soit des effets de l'intempérance soit de ses causes. Le reproche principal de cet homme d'élite est l'ivrognerie de la classe ouvrière. Plusieurs causes sont énumérées pour expliquer ce phénomène : le manque d'éducation de la classe ouvrière, la paresse, le défaut de prévoyance et d'économie, la multiplication des cafés et le bas prix des liqueurs alcooliques, l'habitude du jeu et des distractions, l'usage du tabac, les professions qui laissent trop de repos à l'homme (comme la profession militaire en temps de paix), la force momentanée puisée dans l'usage des alcools pour

94. *Journal des Débats*, 31 juillet 1836.

95. Le titre de "procureur du roi" à la page du titre, Société de Sobriété d'Amiens, *Premier concours, ouvert pour une médaille d'or de la valeur de 200 Fr. offerte par M. Dutrône, (...), "Essai sur l'intempérance des classes laborieuses et l'établissement en France des Sociétés de Sobriété"*, par M. A. Labourt, (...), précédé du "Rapport fait au nom du Jury d'examen", par M. Amable Dubois, (...) suivi du "Programme d'un second concours, ouvert pour une médaille en or de la valeur de 300 Fr. offerte par M. Dutrône à l'auteur du meilleur mémoire sur les résultats possibles des Sociétés de Sobriété quant à l'industrie française tant agricole que manufacturière et commerciale, considérée à l'intérieur et dans ses rapports avec l'étranger", Amiens, impr. R. Machart, 1837.

96. L.-A. Labourt, *Recherches historiques et statistiques sur l'intempérance des classes laborieuses ; et sur les enfants trouvés...*, Paris, Guillaumin, ²1848, p. 1-131. Autres titres de l'auteur sur le même sujet : *L'Eau de mort, ou les funestes effets de l'ivrognerie*, Paris, Renault, 1853 ; *Académie d'Arras. Économie politique. Discours sur cette question : Quelles sont les institutions de bienfaisance les plus favorables pour recueillir et élever les enfants trouvés, et quelles améliorations devraient subir à cet égard la législation de 1791 et les lois qui l'ont suivie*, Arras, impr. J. Degeorge, 1845.

97. 1ère édition de cet essai à Paris chez J.-B. Dumoulin en 1845, *Recherches historiques sur les enfants trouvés, ou Examen de la question de savoir s'il convient ou non de substituer en France des maisons dites d'orphelins aux hospices d'enfants trouvés*, 243 p.

récompenser l'épuisement dû au travail, l'absence de toute loi pour réprimer les abus, les mauvaises passions dues à l'agglomération des populations faisant suite au développement de l'industrie ; enfin comme dernière cause, et comme l'une des plus puissantes, le rejet des croyances religieuses. L'auteur insiste également sur les effets de l'intempérance : "La perte de la santé, les maladies graves, l'abrutissement de l'intelligence qu'elle engendre. Bientôt elle produit la paresse, la perte de la fortune et de la réputation. Par elle la famille est ruinée ; les querelles et le désordre, la débauche surgissent dans son sein ; par elle le suicide se multiplie, le duel, les batailles, les meurtres. Plus de bonheur domestique, plus de liens d'amitié ; le mauvais exemple augmente le nombre des intempéran(t)s, les tribunaux correctionnels retentissent sans cesse des désordres sans nombre dont ils sont la cause. C'est à ce vice honteux que sont dues beaucoup de faillites, de banqueroutes".⁹⁸ Dans un univers dominé par l'idéal du progrès individuel et social le "vice de l'ivrognerie" qui dénature la moralité des plus défavorisés ne permet pas aux classes laborieuses de s'élever d'un état où le malsain et le vicieux commence par la déchéance de soi et finit par la banqueroute définitive de la société.

L'organe spécialisé dans les questions d'ordre religieux, considéré comme un journal protestant,⁹⁹ le *Semeur, journal politique, philosophique et littéraire*, consacre à la société d'Amiens un article présentant la problématique de Dutrône, basée sur l'expérience : "La Société de Sobriété d'Amiens voit augmenter rapidement le nombre de ses membres. Le prince royal a voulu s'associer à ses travaux par un don de 200 fr. Plusieurs députés sont devenus souscripteurs. Un distillateur s'est aussi fait inscrire. Le président de la Société, M. Dutrône, a eu l'heureuse idée de lier la jeune population des écoles à la Société qu'il vient de former, afin de la détourner ainsi de se livrer plus tard à l'intempérance. L'école-modèle de l'enseignement mutuel à Amiens a fourni cinquante-trois enfants souscripteurs. La souscription s'effectue dans les autres écoles d'enseignement mutuel, dans les écoles des frères et dans plusieurs pensions de la ville. M. Dutrône a fait part à la Société d'une conversation qu'il a eue avec MM. Voirol et Trézel. Ces généraux assurent avoir vu périr plus d'hommes en Afrique par l'absence d'une sobriété sévère que par

98. Société de Sobriété d'Amiens, *Premier concours*, ..., op. cit., p. 19.

99. Cf. Jacqueline Lalouette, "La politique religieuse de la Seconde République", *Revue d'histoire du XIXe siècle*, 28 (2004), p. 79-94.

le fer des Arabes. Le général Trézel a rappelé à M. Dutrône qu'en Grèce¹⁰⁰ la même cause a amené de pareils ravages dans les rangs de l'armée française".¹⁰¹

Le programme de Dutrône s'inscrit donc dans les tentatives menées afin de protéger la classe ouvrière de l'alcoolisme.¹⁰² "Laisse-là ce verre",¹⁰³ crie Labourt à l'ouvrier. Car "qu'il soit avantageux pour les ouvriers de ne point s'immoler au fléau de l'intempérance est une vérité qui n'a point besoin d'être démontrée spécialement", précise Dutrône.¹⁰⁴ Au cours du XIXe siècle des traités, des livres et des essais sur la lutte contre l'alcool prolifèrent. Le corps médical et les élites dirigeantes, inquiets devant les problèmes liés à la révolution industrielle,¹⁰⁵ ordonnent la modération ou l'abstinence pour protéger le capital humain, lancent des campagnes en faveur d'une discipline antialcooliste de la société, à un moment où dominant des descriptions et des prédictions catastrophistes issues des théories de la dégénérescence. Lors de la Séance du 1er avril 1864 de la Société des Sciences, de l'agriculture et des arts de Lille, J. Girardin¹⁰⁶ expose tous les périls liés à l'alcool pour les ouvriers des villes et des campagnes, en mentionnant Dutrône à côté des grands hygiénistes du XIXe siècle : "Nos centres industriels sont soumis à deux fléaux qui concourent, plus encore que les maux physiques auxquels nous ne pouvons échapper, à la dégénérescence de l'espèce et à l'infériorité morale des individus. Ces deux fléaux, dont l'intensité s'accroît d'une manière effrayante, favorisés qu'ils sont par l'insouciance de ceux qui ont mission de veiller à l'hygiène et à l'éducation publiques, propagés même dans des intérêts purement fiscaux, ces

100. Camille Alphonse Trézel (1780-1860), général de division français, ministre de la Guerre et pair de France sous la monarchie de Juillet. Pendant l'intervention terrestre de l'armée française dans le Péloponnèse, lors de la guerre de l'Indépendance grecque, il prit part à l'expédition de Morée comme sous-chef d'état-major (1828) et fut promu maréchal de camp en 1829. En 1831, il passa en Afrique lors de la conquête d'Algérie.

101. *Le Semeur, Journal religieux, politique, philosophique et littéraire*, t. 5, No 4, 27 janvier 1836, p. 32.

102. Cf. Didier Nourrisson, "Aux origines de l'alcoolisme", *Histoire, Économie et Sociétés*, 4 (1988), p. 491-506 ; du même auteur, "L'alcool et la révolution : du sang et du vin", in *Le buveur du XIXe siècle*, Paris, Albin Michel, 1990, p. 204-209.

103. L.-A. Labourt, "Essai sur l'intempérance...", in Société de Sobriété, *op. cit.*, p. 97.

104. H. A. Dutrône, "Programme d'un second concours...", in Société de Sobriété, *op. cit.*, p. 5.

105. Sur ce sujet, voir Robert Beck, "Les élites françaises face au problème du temps libre populaire au XIXe siècle", in J.-M. Fecteau, J. Harvey (dir.), *La régulation sociale entre l'acteur et l'institution/Agency and Institutions in Social Regulation*, Québec, Presses de l'Université de Québec, 2005, p. 192-203.

106. Il s'agit probablement de Jean Pierre Louis Girardin (1803-1884), professeur de chimie à l'Université de Rouen et de Lille, recteur de l'Académie de Clermont.

deux fléaux sont : L'IVROGNERIE et USAGE IMMODÉRÉ DU TABAC".¹⁰⁷ Dans le but d'aider l'économie sociale, Girardin communique ses considérations sur l'usage et l'abus de l'eau-de-vie et des autres liqueurs fortes, "pour apporter [sa] part d'efforts à ceux qui ont été déjà entrepris par tant d'hommes éminents, véritables amis du peuple, MM. de Gérando, de Villeneuve, Villermé, Buret, Dutrône, Matter, Labourt, de Balsac, Langlois d'Estaintot, Beauregard, Dumesnil, etc."¹⁰⁸

Le courant hygiéniste, né dans les années 1820,¹⁰⁹ dénonçant les grands problèmes sociaux qui accompagnent l'industrialisation, croise nécessairement le phénomène du trop-bu et avec un discours, à la fois scientifique et moral,¹¹⁰ cherche à protéger la santé publique, tout d'abord, par la prévention et ensuite par l'organisation et la planification d'un système de soins. Les *Annales d'hygiène publique et de médecine légale*, publiées à partir de 1829, témoignent de l'existence de ce courant et diffusent les avantages de la tempérance et de la sobriété, c'est-à-dire les vertus de l'ordre.¹¹¹ Dès leur lancement, les *Annales* affirment clairement la pensée profonde de nombreux médecins ; "la médecine", dit leur prospectus inaugural, "n'a pas seulement pour objet d'étudier et de guérir les maladies. Elle a des rapports intimes avec l'organisation sociale ; elle aide le législateur, éclaire le magistrat, veille avec l'administration au maintien de la santé publique".¹¹² "Nouveau conquérant, nouveau spécialiste, le médecin hygiéniste, conseiller de l'homme d'État, se fait à la fois homme politique, économiste, philosophe et moraliste. Sans relâche, il prêche l'hygiène des âges, des sexes, des corps et des âmes, des corps individuels comme du corps social".¹¹³

Ainsi, l'entreprise de Dutrône, qui reflète les inquiétudes et les hantises de ses contemporains, visait ce problème qui ravageait les classes populaires, ce "fléau so-

107. J. Girardin, "Économie sociale. Considérations sur l'usage et l'abus de l'eau-de-vie et des autres liqueurs fortes", in *Mémoires de la Société des sciences, de l'agriculture et des arts de Lille*, année 1864, IIIe série, vol. I, Paris, Lille, 1865, p. 189.

108. *Ibid.*, p. 235.

109. Sur le mouvement hygiéniste, voir, entre autres, Patrice Bourdelais (dir.), *Les hygiénistes : enjeux, modèles et pratiques (XVIIIe-XXe siècles)*, Paris, Belin, 2001.

110. Bertrand Dargelos, "Genèse d'un problème social. Entre moralisation et médicalisation : la lutte antialcoolique en France (1850-1915)", *Lien social et Politiques*, 55 (2006), p. 67-75.

111. Cf. Olivier Faure, *Histoire sociale de la médecine (XVIIIe-XXe siècles)*, Paris, Anthropos, 1994, p. 113-115.

112. *Annales d'hygiène publique et de médecine légale*, 1829, série 1, No I, p. vi.

113. Julia Csergo, *Liberté, égalité, propreté. La morale et l'hygiène au XIXe siècle*, Paris, Albin Michel, 1988, p. 18. Voir aussi Didier Nourrisson (dir.), *Éducation à la santé XIXe-XXe siècle*, collection "Santé, social, histoire", Rennes, École nationale de santé publique, 2002.

cial", connotation liée dans le souvenir collectif européen aux maladies contagieuses et aux épidémies dévastatrices du passé. Malgré le fait que la rhétorique de notre auteur cherchait à lier la décadence de la société entière à la consommation d'alcool, la bataille n'est pas sans espoir. Une fois les résultats des abus de l'alcool constatés, il est facile de signaler les moyens permettant de déraciner et de prévenir le mal par l'hygiène générale. D'autant plus que, indice d'un ordre organique, le renoncement à la consommation des spiritueux garantit la progression continue de la société, détectée déjà dans les classes supérieures. Ainsi le rapporteur Dubois conclut : "En dernière analyse vous voyez que c'est dans la propagation de l'instruction et de l'éducation morale et religieuse qu'ils viennent tous se résumer. (...) N'oublions pas qu'en France toutes les classes se sont successivement améliorées. (...) La classe bourgeoise n'a-t-elle pas éprouvée aussi de grandes améliorations dans son éducation, dans ses mœurs, et surtout dans le sentiment de ses droits et de sa force? Pourquoi désespérerait-on seulement des classes pauvres?"¹¹⁴

La Société d'Amiens n'a pas eu un grand succès ; des philanthropes particuliers ou des sociétés ont médiocrement répondu à l'appel de Dutrône.¹¹⁵ Quelques tentatives –à Versailles, à Rouen, à Aix-en-Provence en 1851, dans le Finistère et en Vendée en 1869¹¹⁶– ont aussi trébuché sur la tradition populaire et sur une économie nationale trop dépendante de la production du vin et des liqueurs alcoolisées. La Société d'Amiens disparaît dans la médiocrité de son écho, mais Dutrône, en 1857, réapparaît, offrant une médaille d'or de la valeur de 300 francs pendant le Congrès international de bienfaisance de Bruxelles à l'auteur du meilleur mémoire sur l'intempérance afin de "remédier ce fléau social qui menace incessamment la santé et la moralité des classes ouvrières"¹¹⁷

Dutrône s'occupa aussi d'un autre problème qui touchait le bas peuple et qui fut le catalyseur pour le déclenchement de la révolution de 1848 : le prix du pain. La pénurie de céréales et la hausse très importante des prix de ces denrées ne sont pas les seules causes de la crise économique qui sévit en France durant ce long hiver 1847-1848. Cependant, il est probable, que c'est l'une des plus importantes. Du 1er juillet 1846 au 1er novembre 1847, le prix du pain s'est élevé de 40 cen-

114. Amable Dubois, "Rapport...", in Société de Sobriété, *op. cit.*, p. 25-26.

115. D'après les *Mémoires de la Société Royale d'émulation d'Abbeville*, 1836 & 1837, p. 415, la Société vote une somme pour la Société d'Amiens.

116. Cf. Ludger Lunier, *De l'origine et de la propagation...*, *op. cit.*, p. 10-11.

117. *Journal of the Statistical Society of London*, vol. XX, 1857, p. 238 ; sur cette médaille, voir aussi *The Irish Quarterly Review*, vol. VII, No XXVI, juill. 1857, p. XXVIII.



times à 62 centimes le kilogramme.¹¹⁸ Préoccupé par le problème de la pauvreté, Dutrône, en 1847, fait appel à l'organisation de bienfaisance de Dives de la région de Calvados pour diminuer la cherté du pain dont le prix était une question stratégique au cours de cette crise où le chômage faisait des ravages dans l'économie française. Alors domicilié à Dives mais habitant Paris, il adresse un appel au président du bureau de cette organisation en envoyant une somme qui "ne sera qu'un simple à-compte (...) pour mener jusqu'à la fin l'œuvre"¹¹⁹ à laquelle il la destine ; il adresse aussi cet appel aux personnages "les plus haut imposés de la commune, tant forains que domiciliés"¹²⁰ qu'il paraît qu'ils soient en position d'aider les familles trop peu fortunées pour supporter l'excessive cherté du pain. Plusieurs avantages résulteront, selon Dutrône, de cette association "outre l'accomplissement d'un devoir religieux et moral, celui de secourir l'infortune (sic)".¹²¹

Dutrône, l'agronome

"Alarmé des quasi-délits, des accidents et des inconvénients de toute sorte qui proviennent de la présence des cornes chez l'espèce bovine, [Dutrône] s'est appliqué (...) à constituer une race nationale sans cornes en alliant des animaux appartenant aux races anglaises et écossaises à tête nue avec des sujets à cornes de la race française cotentine ou normande".¹²² La carrière philanthropique de Dutrône a un autre aspect qui s'inscrit dans cette perspective optimiste de progrès et de foi dans l'homme et la technique au XIXe siècle : l'amélioration des espèces, en d'autres termes l'hygiénisme pour les animaux de rente (surtout). Les agronomes du XIXe siècle travaillent sur tout ce qui modifie la "nature" des animaux et qui peut contri-

118. République française, Préfecture du département de la Seine, *Rapport à M. le préfet de la Seine sur le service de distribution des bons supplémentaires du prix du pain délivrés aux indigents et aux familles nécessiteuses de la ville de Paris en 1846 et en 1847*, Paris, Vinchon, impr. de la Préfecture de la Seine, 1848, p. 21. Sur la question des crises "frumentaires" et leur gestion en France au XIXe siècle, voir Nicolas Bourguinat, *Les grains du désordre. L'État face aux violences frumentaires dans la première moitié du XIXe siècle*, Paris, éd. de l'EHESS, 2002 ; *idem.*, "Le maire nourricier : renouvellement et déclin d'une figure tutélaire dans la France du XIXe siècle", *Le mouvement social*, 224 (2008), p. 89-104.

119. H. A. Dutrône, *A M. le président du bureau de bienfaisance de Dives (Calvados). Appel à la bienfaisance pour diminuer la cherté du pain*, Paris, impr. E. Duverger, 1847, p. [1].

120. *Ibid.*, p. [1].

121. *Ibid.*, p. [2].

122. *Cosmos, Revue encyclopédique hebdomadaire des progrès des sciences*, t. 13, 1858, p. 99.

buer à l'amélioration des races, car les changements éprouvés par les "individus" isolés peuvent se transmettre de génération en génération et devenir des traits durables de races nouvelles.¹²³ D'après Jean-Henri Magne (1804-1885), professeur de botanique, d'agriculture et d'hygiène, à l'École vétérinaire d'Alfort, "le mot *hygiène* (...) en économie rurale (...) suivi de l'adjectif *vétérinaire*, il exprime la science qui enseigne les règles d'après lesquelles il faut multiplier, élever, dresser, entretenir les animaux domestiques ; conserver, améliorer les races que nous possédons et en créer de nouvelles ; enfin, importer, acclimater les animaux étrangers dignes d'être introduits dans nos exploitations rurales".¹²⁴ À l'opposé donc du postulat inébranlable de la décadence de l'humanité, à cause des métissages successifs de l'homme, thèse prêchée par les théories pessimistes du racialisme occidental du XIXe siècle, la "bâtardise" chez les animaux –chez les végétaux aussi d'ailleurs¹²⁵– est recherchée.

À partir 1840, Dutrône commence à travailler pour améliorer les races bovines françaises dans sa prairie à Sarlabot, près de Dives, cette région de la Normandie où le peintre Paul Huet a fait des études pour réaliser ses panneaux décoratifs¹²⁶ et que Victor Hugo a conté dans ses *Chansons des rues et des bois*.¹²⁷ Les tentatives de Dutrône à atteindre la perfection désirée vont durer jusqu'à la fin de sa vie. Ainsi, il introduit une race étrangère de bœufs en France dans le but d'apporter un changement à l'une des meilleures races du sol français, la cotentine, sans par ailleurs

123. Sur l'histoire de l'agronomie en France au XIXe siècle, voir Jean Boulaïne, *Histoire de l'agronomie en France*, Paris, Tec&Doc Lavoisier, 21996 ; Fabien Knittel, *Agronomie et innovation. Le cas Mathieu de Dombasle (1777-1843)*, Nancy, Presses universitaires de Nancy, 2009.

124. J. H. Magne, *Hygiène vétérinaire appliquée. Étude de nos races d'animaux domestiques et les moyens de les améliorer*, Paris, Labé, 21857, p. 1.

125. Rappelons que la troisième personne, qui avait assisté en qualité de témoin au duel du 1826 d'aspiration philanthropique-politique, était Hotton, celui qui probablement publia les ouvrages suivants : *Manuel de l'élagueur, ou De la conduite des arbres forestiers*, Paris, 1829 ; *De la Culture du colza et de ses avantages*, Paris, 1833 ; *Des labours considérés comme propres à favoriser l'accumulation et la décomposition des substances solubles et nutritives du sol agraire et de la nécessité de supprimer les jachères*, Paris, 1840 ; *Remède contre la disette, - Sommaire des travaux ruraux et forestiers entrepris et dirigés par M. Hotton et analyse des écrits qu'il a publiés à Paris sur l'agriculture*, Paris, [1847].

126. Paul Huet, accompagné d'H. Carnot, visita la propriété de Dutrône dont il fut l'hôte, cf. *Paul Huet (1803-1869), d'après ses notes, sa correspondance, ses contemporains*, documents recueillis et précédés d'une notice par René-Paul Huet, préface de Georges Lafenestre, Paris, H. Laurens, 1911, p. 189-191.

127. "L'ascension Humaine"

"Et dans l'herbe et la rosée
Sa génisse au fier sabot
Règne, et n'est point éclipsee
Par la race Sarlabot".



vouloir faire disparaître les races déjà existantes. En Grande-Bretagne existaient diverses races sans cornes et Dutrône y a voyagé à plusieurs reprises pour recueillir des renseignements sur les différentes variétés, afin d'introduire en France (et de diffuser en Europe) des sous-races dont les types seraient empruntés aux races britanniques.

Cependant Dutrône s'est vu confronter à une assez grande difficulté. En dépit du fait que l'agriculture et l'élevage enregistrent à l'époque une série de mutations importantes, il est bien difficile de lutter contre les réflexes et les routines de l'éleveur traditionnel. D'abord, il importait d'indiquer aux cultivateurs du Continent les diverses qualités qui distinguent les différentes variétés bovines sans cornes dont les îles britanniques étaient riches, soit leur aptitude au travail, soit leur production de la viande, soit leurs qualités laitières, afin que ces cultivateurs puissent en faire venir les types reproducteurs convenant à leur pays. En 1862, le créateur peut donner des chiffres exacts sur la production de ses créations. Le rapport, publié par un périodique de vulgarisation, le *Journal d'agriculture pratique*,¹²⁸ est précédé d'une introduction de Jean Augustin Barral (1819-1884), ce libéral polytechnicien, chimiste, connu comme le "découvreur" de la nicotine. De nombreux détails ont été envoyés pour être publiés dans le *Journal* sur les rendements de différents boeufs provenant des étables de Dutrône. Dans une communication faite, le 9 juin 1864, à la Société Impériale et Centrale de Médecine Vétérinaire, Magne incite les éleveurs d'animaux à produire en France de nouvelles espèces "dans le but de corriger les défauts de[s] animaux et de propager les qualités produites en faisant reproduire les mé-tis entre eux. Si mes confrères, dit Magne, qui habitent les campagnes partagent ma manière de voir, ils peuvent rendre un grand service au pays en la propageant ; car, si dans cette enceinte où j'ai exposé mon opinion, mais d'une manière moins explicite, j'ai été combattu par les éleveurs éminents, j'ai, d'un autre côté, été appuyé par des agronomes d'un grand bon sens et d'un savoir incontestable"¹²⁹

Les détails relatifs à cette acclimatation, proposée par Dutrône, ont été présentés par Urbain Leblanc (1797-1871), remarquable vétérinaire, répétiteur de botanique, de pharmacie, de matière médicale, de physique et de chimie à l'École vétérinaire d'Alfort. Comme président de la Société de Médecine Vétérinaire, il soumit

128. H. A. Dutrône et Barral, "Race bovine sans cornes des Sarlabots", Paris, Librairie agricole de la Maison rustique, 1862, Extrait du *Journal d'agriculture pratique*, 5 mars 1862, 7 p. Une première tentative d'introduire un troupeau provenant de l'Angleterre fut réalisé, en 1813, à Rambouillet, mais le troupeau a disparu, *ibid.*, p. 1.

129. J. H. Magne, *Le croisement peut former des races*, Paris, Renou et Maulde, 1864, p. 32.

un rapport à la fin de 1857 à la Société Impériale d'Acclimatation¹³⁰ montrant la longue série des efforts auxquels Dutrône s'est livré pour arriver à ses résultats. Un autre témoignage sur les efforts de Dutrône provient de Magne, alors directeur de l'École nationale vétérinaire d'Alfort. Dans le rapport lu devant la Société Protectrice des Animaux, Magne expose les avantages offerts par la race Sarlabot (sa remarquable aptitude à l'engraissement, l'abondance de la sécrétion du lait) et donne de nombreuses autres indications sur les qualités de cette race.¹³¹ Les informations figurant dans ces deux documents, signés par Leblanc et par Magne respectivement, relatives à l'économie rurale révèlent l'intérêt pour l'agriculture et l'élevage, activités qui se spécialisent à partir de la première moitié du XIXe siècle et deviennent complémentaires au sein d'une économie et d'un marché dorénavant d'ampleur nationale. Ernest Faivre (1827-1874), docteur en médecine et ès sciences, professeur de botanique à la faculté des sciences de Lyon, directeur du jardin botanique de Lyon, dans son ouvrage traitant de la variabilité des espèces, note, en 1868, que "les éleveurs français ont cherché à obtenir des races sans cornes ; ils y trouvaient un double avantage au point de vue de la boucherie et au point de vue du travail ; l'expérience a été tentée et le résultat atteint ; l'honneur en revient à un magistrat qui a consacré à l'agriculture ses soins et ses loisirs : M. Dutronne".¹³²

L'ouvrage de Faivre répertoriait les progrès enregistrés à l'époque en matière de zootechnie et de botanique, mais il traitait aussi plusieurs questions posées par les naturalistes : les espèces sont-elles fixes ou variables, permanentes ou susceptibles de modifications ? peut-on connaître les limites de la mutabilité ? C'est un point culminant dans les sciences et point de départ de déductions philosophiques et de croyances religieuses.

Dutrône a essayé de répandre les nouvelles espèces de sa prairie dans les divers États de l'Europe et même jusqu'en Afrique, en Asie et en Amérique puisque "il y voyait non-seulement la réalisation d'un progrès agricole, mais la solution d'un problème qui intéresse à un haut degré l'humanité et aussi le bien-être des animaux. (...) La suppression de leur redoutable armure et la plus grande douceur de caractère qui en est la conséquence diminuent ou plu-

130. U. Leblanc, "Rapport sur Sarlabot, bœuf de la race contentine sans cornes créée par M. Dutrône", *Bulletin de la Société impériale d'acclimatation*, 1858, t. 5, p. 246-261.

131. J. H. Magne, "Rapport de M. Magne, professeur à l'École impériale vétérinaire d'Alfort et lettre de MM. les membres du syndicat de la boucherie de Paris, sur Sarlabot, premier bœuf sans cornes ; né et élevé chez M. Dutrone, à Trousseauville-Dives (Calvados)", Extrait du *Bulletin de la Société protectrice des animaux*, Paris, de Soye et Bouchet, 1857, 20 p.

132. Ernest Faivre, *La variabilité des espèces et ses limites*, Paris, Germer Baillière, 1868, p. 53.



tôt font disparaître le danger des blessures ou autres accidents parfois suivis de mort, assez fréquemment occasionnés, soit aux autres animaux, soit aux personnes qui les soignent. Ajoutons que, par la suppression des cornes, on abolirait le joug double, cet instrument de torture pour les bœufs de travail”¹³³

Toujours dans son désir de propager sa nouvelle race, mais aussi “dans ses libéralités n’oubliant pas la Grèce, son ancienne patrie adoptive”,¹³⁴ Dutrône envoie en Grèce un couple de ses bovins. Cette offre intéresse vivement la Société Impériale d’Acclimatation dont Dutrône est, depuis sa fondation, en 1853, membre titulaire et, depuis 1858, membre de sa Commission permanente des colonies pour l’examen des questions d’acclimatation aux colonies françaises.¹³⁵ Le rapporteur à la Société était Auguste Henri André Duméril (1812-1870), zoologiste au Musée national d’histoire naturelle de Paris. La race “Sarlabot vient d’être introduite en Grèce par M. Dutrône. Un taureau (*Sarlathénas*, Sarlabot d’Athènes), et une génisse (*Dozhellada*), Hellène originaire du canton de Dozulé) ont été offerts par lui à S. M. La Reine de Grèce en août 1859”.¹³⁶ Mais pourquoi cet intérêt exceptionnel pour le sort de cette nouvelle espèce? C’est que pour la Société d’Acclimatation il est important de savoir si une nouvelle race peut survivre loin de l’endroit où elle est née et se reproduire. De la Grèce venait la confirmation que le programme avait du succès, puisque ces animaux placés dans la ferme modèle de la Cour royale du pays “étaient en excellente santé, et qu’on espérait non-seulement pour la ferme, mais pour tout le pays, de grands avantages. Depuis, et tout récemment, M. Dutrône a eu la satisfaction d’apprendre que les espérances d’une repro-

133. Maurin Nahuys, “Médaille à l’effigie de S. A. R. Mgr le prince Adalbert de Bavière”, *Revue Belge de numismatique*, publ. par MM. R. Chalon et L. de Coster, 33e année, Bruxelles, Librairie Polytechnique belge de Decq et Duhent, 1877, p. 514.

134. *Ibid.*, p. 515.

135. Cf. *Bulletin de la Société impériale d’acclimatation*, t. 2, 1853, p. XXXIII ; t. 5, 1858, p. VIII ; t. 6, 1859, p. IV ; t. 7, 1860, p. IV.

136. Auguste Duméril, “Rapport sur un taureau et une génisse de la race cotentine sans cornes, dite Sarlabot, instituée à Trouseauville-Dives (Calvados), par M. Dutrône, offerts par lui à S. M. La Reine de Grèce, en 1859”, Commissaires : MM. Le marquis de Selve, président, Barral, Leblanc, Florent Prévost, et Aug. Duméril rapporteur, extrait du *Bulletin de la Société Impériale d’Acclimatation* (No de novembre 1860), Paris, impr. L. Martinet, 1860, p. 9. Sur la situation “bovine” en Grèce à cette époque, voir Λεωνίδας Καλλιβρετάκης, *Η δυναμική του αγροτικού εκσυγχρονισμού στην Ελλάδα του 19ου αιώνα* (L. Kallivretakis, *La dynamique de la modernisation agricole dans la Grèce du XIXe siècle*), Athènes, Morfotiko Institutouto Agrotikis Trapezas, 1990, p. 223-230.

duction semblent devoir se réaliser bientôt".¹³⁷ Le témoignage, publié dans le *Bulletin de la Société*, venait du maréchal du palais et des écuries royales Notaras¹³⁸ qui rapportait : "Ils se sont, jusqu'à l'heure, toujours bien portés. Cet intéressant jeune couple bovin sert à orner la ferme royale et nous autorise déjà à espérer qu'il produira un jour, non-seulement à la ferme royale, mais à tout le pays, de grands avantages".¹³⁹

Dutrône avait reçu d'Adalbert Wilhem (1828-1875), prince de Bavière et héritier du trône grec en tant que frère du roi Othon de Grèce, une médaille d'encouragement pour la protection des animaux. "La médaille au buste de S. A. R. Mgr. le prince Adalbert de Bavière rappelle non seulement un progrès agricole offrant de grands avantages matériels, mais aussi une réforme chrétienne, humanitaire, cosmopolite. Or, ce n'est pas tout : en regardant cette admirable œuvre d'art, on se souvient de deux âmes élevées, de deux cœurs chauds et généreux, natures d'élite qui marchaient, toujours se vouant à toutes les idées, à toutes les souffrances, à tout ce qui répondait à leurs nobles inspirations, infatigables et courageux défenseurs des faibles et des opprimés, dont les noms sont inséparablement unis à l'œuvre humanitaire et agricole du désarmement de la race bovine. En donnant l'histoire de cette médaille, nous sommes heureux d'avoir trouvé une nouvelle occasion de rendre un juste hommage à la mémoire vénérée de l'auguste prince, noble et éclairé protecteur, et du digne magistrat et éminent agronome, intelligent créateur, généreux fondateur et désintéressé propagateur".¹⁴⁰

En 1896, Porin, parent, et collaborateur à partir de l'année 1863, de Dutrône –et qui a adopté à son tour cette "idée philanthropique de supprimer [les] organes dangereux" –dispose d'un troupeau de dix huit animaux "réellement remarquables (...) par la régularité de leurs formes et surtout par leur finesse".¹⁴¹ Cette référence se trouve en accord avec une image figée de la routine paysanne trop souvent décrite par les romanciers. Mais au total, à l'orée du XXe siècle, le monde rural travaille en tout dynamisme et la révolution de l'élevage est en marche. Dutrône fut un agro-

137. A. Duméril, *op. cit.*, p. 10.

138. Panagiotis Spiliou Notaras (1803-1873), cf. notice biographique, in Σταύρος Κουτίβας, *Οι Νοταράδες* (St. Koutivas, *Les Notaras*), Athènes, 1968, p. 448-455.

139. Cf. Séance du 9 mars 1860 de la Société impériale d'acclimatation, *Bulletin de la Société impériale d'acclimatation*, 1860, t. 7, p. 169. La lettre de Notaras est publiée dans le *Journal de Gand* du 3 mars 1860, cf. *ibid.*, p. 168.

140. Maurin Nahuys, *op. cit.*, p. 527-528.

141. "La race Sarlabot, ou race normande désarmée, Communication sur la variété de Sarlabot par M. Duterque", Extrait du *Journal de Caen*, 3 janvier 1897, Caen, impr. Ch. Valin, p. 2.

nome praticien et ses efforts témoignent des mutations profondes qui marquent l'agriculture et l'élevage au XIXe siècle ; la sélection et le croisement des races ainsi que la gestion de l'alimentation sont des pratiques encouragées par les vétérinaires, les agronomes et les professeurs d'agriculture, qui essayent de propager les lumières de la science et la raison dans le monde des agriculteurs et des éleveurs.

Dutrône, franc-maçon et saint-simonien

Une des premières hypothèses de notre recherche était que Dutrône ne pouvait pas être un révolutionnaire solitaire, un personnage vagabond et romantique, auteur d'un plan d'action personnel, puisque toutes les personnes qu'il a fréquentées depuis sa jeunesse faisaient partie, soit par leur parenté soit par leurs propres actions et occupations, du cercle des dignitaires de l'Etat ou/et étaient des savants éminents. En effet, Dutrône a côtoyé à la fois la franc-maçonnerie libérale et le saint-simonisme.

Dutrône était franc-maçon ; mais, il appartenait à cette branche de la maçonnerie née en 1804 –et qui fut vraiment organisée en 1806–, l'Ordre du Temple ayant à sa tête Fabré Palaprat (1773-1838), alias Bernard Raymond, ancien séminariste, devenu officier de santé et pédicure, personnalité difficile, d'orgueil démesuré et de caractère autoritaire. Un goût de bric-à-brac, à la fois oriental et médiéval, qui animait les créateurs du nouvel Ordre, donne une note de romantisme à la doctrine qui explique aussi l'engouement de nouveaux frères pour cette bouffonnerie que fut le Néo-Temple. La carrière du Néo-Temple continue jusqu'en 1845 quand il disparaît définitivement.¹⁴² L'ancien évêque constitutionnel Henri Grégoire, à l'appel des Néo-Templiers, attesta tout de même l'authenticité de certaines doctrines du clan.¹⁴³ Bien que provenant de l'Ordre maçonnique, l'Ordre du Temple se sépare de lui et ne représente qu'une faible minorité des effectifs maçonniques. En 1828, certains chevaliers d'opinion libérale, avec Dutrône comme chef de file, avaient voulu donner à l'Ordre une orientation politique et le faire participer aux mouvements dirigés contre Charles X. Dutrône avait escompté rallier Bernard

142. Pierre Chevalier, *Histoire de la franc-maçonnerie française*, t. II : *La maçonnerie : missionnaire du libéralisme (1800-1877)*, Paris, Fayard, 1993 (éd. anastatique de celle de 1975), p. 79-83 et 139-142 ; Albert Lantoine, *Histoire de la franc-maçonnerie française*, t. I, Genève-Paris, Slatkine, 1981, p. 275-286 ; René le Forestier, *La franc-maçonnerie templière et occultiste*, Milano, Archè, 2003, p. 942 et suiv.

143. Cf. Pierre Chevalier, *op. cit.*, p. 140 et Albert Lantoine, *op. cit.*, t. I, p. 281.

Raymond à ses idées mais celui-ci refusa de le suivre. L'épisode –Dutrône essaya de renverser Bernard Raymond¹⁴⁴– révèle l'état d'esprit qui régnait à la veille de la révolution de 1830, et que Dutrône partageait avec beaucoup de membres des sociétés maçonniques.

Hippolyte Carnot, Montalivet et Isambert furent parmi la trentaine de chevaliers, membres de l'Ordre du Temple, qui prirent la défense de Dutrône lors de sa rébellion contre Fabré Palaprat.¹⁴⁵ Ces trois éminents hommes politiques sont des amis très proches de lui. En 1825 et 1826, Dutrône travaillait avec Isambert sur des questions juridiques ;¹⁴⁶ Carnot et Montalivet en 1826 furent ses témoins au duel avec le général de Livron. Lors de la révolution de 1830, avec Montalivet, devenu ministre de l'Intérieur après les Trois Glorieuses, Dutrône transféra du Luxembourg à Vincennes les ministres de Charles X. "Je fus heureux, a-t-il écrit plus tard, de me placer entre ces ministres et les masses irritées, pour empêcher que le peuple, dans son exaspération, ne souillât d'un crime la révolution qui en était pure".¹⁴⁷ Quant à sa relation avec l'abbé Grégoire, l'une des principales figures de la Révolution française, nous savons que le *Mémoire* de Dutrône, qui porte aussi la signature d'Isambert concernant la violation d'une sépulture, était envoyé avec une dédicace autographe "à monsieur Grégoire (...) évêque de Blois de la part de l'auteur".¹⁴⁸ À la mort de l'abbé en mai 1831, dans le convoi qui accompagnait

144. Cf. les communications de la police, in Archives Nationales, F/7/6700, dossier 33. Sur cet incident, voir René le Forestier, *op. cit.*, p. 957-958. Des juillet 1827, un groupe de frères voulurent de se séparer du Temple et signèrent une déclaration, où le nom de Dutrône figure le premier, in H. Carnot, *Sur le saint simonisme. Lecture faite à l'Académie des Sciences morales et politiques*, Paris, A. Picard, 1887, p. 7-8.

145. Pierre Chevalier, *op. cit.*, p. 140-141.

146. *Mémoire à consulter et consultations pour Mme Vve Bertrand L'Hosdiesnière contre M. Lucas Girarville, procureur du roi de Domfront, inculpé d'avoir mutilé le monument funèbre élevé à M. Bertrand L'Hosdiesnière, ancien membre de l'Assemblée législative, de la Convention et du Conseil des Cinq-Cents*, [signé : Vve Bertrand, 8 novembre 1825. - Consultations. Signé : Dutrône, 8 novembre 1825 ; Mérilhou ; F. Barthe ; Le Graverend ; Dupin ; Isambert ; Odillon-Barrot ; V.A. Lanjuinais... ; Billecoq], impr. A. Guyot, [1825] ; H. A. Dutrône, *Barreau de Paris. Adhésion à la consultation de Me Isambert pour M. le Cte de Montlosier*, Paris, A. Dupont, 1826.

147. Cité par Bourguin, *op. cit.*, p. 549. Sur la participation de Dutrône à cette affaire, voir aussi *Les grands épisodes de la monarchie constitutionnelle...*, *op. cit.*, p. 230-233.

148. Il s'agit d'un exemplaire du *Mémoire à consulter et consultations pour Mme Vve Bertrand L'Hosdiesnière contre M. Lucas Girarville...*, *op. cit.*, déposé à la Bibliothèque Nationale de France en forme de microfiche, où figurent la dédicace autographe de Dutrône et sa signature.



le corbillard du défunt, Dutrône conduisait le cortège en tant que l'un des deux exécuteurs testamentaires.¹⁴⁹

Dans les années 1830, Dutrône, influencé par l'humanisme et souvent le christianisme social des utopistes de son temps, s'"inscrit" dans le plus célèbre des mouvements d'idées à cette époque, le saint-simonisme,¹⁵⁰ qui traverse rapidement la maçonnerie et ses annexes. Avant de devenir saint-simoniens, certains disciples de cette nouvelle doctrine allèrent frapper à la porte du Néo-Temple.¹⁵¹

Dutrône, en 1834, lors de son premier voyage en Algérie, malgré sa rébellion contre Fabré Palaprat, restait toujours fidèle à la franc-maçonnerie templière. Il figure dans la liste des principaux actionnaires de la Compagnie algérienne de colonisation,¹⁵² dans laquelle on trouve sept franc-maçons –ou probablement francs-maçons– sur dix-neuf associés, dont deux templiers.¹⁵³ Le Prospectus de la Compagnie algérienne (1er septembre 1834), à laquelle participe le fils de Louis-Philippe, le prince d'Orléans, trace les perspectives de la colonisation : "Le moment est venu d'appeler sur cette belle conquête les pacifiques spéculations de l'agriculture et du commerce" ; "les opérations de la Compagnie consisteront principalement dans l'achat : 1o De terrains exploitables ; 2o De maisons d'habitation dans l'intérieur des villes, et de terrains propres à recevoir des constructions".¹⁵⁴

Les saint-simoniens, surtout selon la version du saint-simonisme professé par Enfantin, voyaient dans la colonisation de l'Algérie une chance historique d'accélérer la fusion des civilisations européenne et orientale.¹⁵⁵ Mais surtout, la

149. Cf. *Journal des Débats*, 31 mai 1831. Dutrône avait des rapports très intimes avec l'abbé, puisqu'il lui présentait des personnalités, comme Grégoire Bordillon, cf. Élie Sorin, *La vie politique en province. Étude sur G. Bordillon, suivie d'un choix de ses lettres*, Paris, impr. Simon Raçon et Cie, 1868, p. 161.

150. Cf. Maurice Dreyfous, *Les Trois Carnot, histoire de cent ans...*, Paris, éd. M. Dreyfous, A. Picard et Kaan, [1888], p. 244. Sur le mouvement saint-simonien, voir Antoine Picon, *Les saint-simoniens. Raison, imaginaire et utopie*, Paris, Belin, 2002 ; Nathalie Coilly et Philippe Régner (dir.), *Le siècle des saint-simoniens : du Nouveau Christianisme au canal de Suez*, Paris, Bibliothèque nationale de France/Seuil, 2006 ; Philippe Régner, "Du saint-simonisme comme science et des saint-simoniens comme scientifiques : généralités, panorama et repères", *Sabix*, No 44, octobre 2009, p. 45-52.

151. Pierre Chevalier, *op. cit.*, 264 et suiv.

152. La liste figure dans le 1er numéro du *Bulletin des travaux de la Compagnie algérienne de colonisation*, Paris, 1834, p. 22-23.

153. Lucien Sabah, *La franc-maçonnerie à Oran de 1832 à 1914*, Paris, Aux amateurs de livres, 1990, p. 411.

154. *Bulletin des travaux de la Compagnie algérienne de colonisation*, No I, Paris, 1834, p. 15 et 16.

155. Cf. Antoine Picon, "L'Orient saint-simonien : un imaginaire géopolitique, anthropologique et technique", in Marie-Noëlle Bourguet, Daniel Nordman, Vassilis Panayotopoulos et

colonisation algérienne représentait un terrain d'expérience potentiel extraordinaire, en particulier pour les polytechniciens dont la soif d'innovation imposera sa marque aux chemins de fer français, au percement de l'isthme de Suez ou celui de Corinthe. Le livre d'Enfantin, publié en 1843,¹⁵⁶ est devenu le manifeste de la colonisation des saint-simoniens pour l'Algérie. Franc-maçonnerie et saint-simonisme vont de pair dans la colonisation de l'Algérie. Primo, parce que Saint-Simon était un franc-maçon, secundo, car la double action du saint-simonisme, économique et politique, avait imaginé l'Algérie comme le terrain par excellence pour y pratiquer l'industrie et la régénération sociale. Ça ne veut pas dire que la doctrine de Saint-Simon faisait l'unanimité dans le monde maçonnique algérien.¹⁵⁷ Mais il est toutefois remarquable que le courant mystique des Templiers ait traversé, vers 1833, très rapidement la mer pour s'organiser en Algérie avant la maçonnerie du Grand Orient.¹⁵⁸

En Grèce, dans les années 1820 et 1830, un groupe de saint-simoniens français entreprit de mettre en pratique leurs idées en participant à l'organisation du nouvel État.¹⁵⁹ Dans l'esprit saint-simonien, selon lequel l'industrie désigne toute

Maroula Sinarellis (éds), *Enquêtes en Méditerranée. Les expéditions françaises d'Égypte, de Morée et d'Algérie*, Actes du colloque Athènes-Nauplie, 8-10 juin 1995, CNRS/INHRF, p. 227-238.

156. Barthélemy-Prosper Enfantin, *Colonisation de l'Algérie*, Paris, P. Bertrand, 1843.

157. Cf. le sous-chapitre "Les socialistes, les Saint-simoniens", in Lucien Sabah, *op. cit.*, p. 414-415.

158. Cf. Xavier Yacono, *Un Siècle de franc-maçonnerie algérienne (1785-1884)*, Paris, G.-P. Maisonneuve et Larose, 1969, p. 37-38.

159. Voir les œuvres du saint-simonien Gustave d'Eichtal, *Οικονομική και κοινωνική επανάσταση στην Ελλάδα μετά την Επανάσταση (Révolution économique et sociale en Grèce...)*, Athènes, s. d. et *Η Ελλάδα του 1833-1835 (La Grèce en 1833-1835)*, Athènes, 1968. Sur le saint-simonien François Graillard, organisateur de la gendarmerie grecque, voir Χαρίκλεια Δημακοπούλου, "Ο σαινσιμονιστής François Graillard περί των ελληνικών πραγμάτων" (Ch. Dimakopoulou, "Le saint-simonien François Graillard..."), *Bulletin de la Société Historique et Ethnologique de la Grèce*, 22 (1979), p. 368-395. Sur la réception du saint-simonisme en Grèce, voir Κώστας Λάππας, "Ο σαινσιμονισμός στην Ελλάδα" (K. Lappas, "Le saint-simonisme en Grèce"), in *Αθήνα - Πρωτεύουσα Πόλη*, Athènes, 1985, p. 95-99 ; Δέσποινα Προβατά, "Η διάδοση του σαινσιμονισμού στην Ελλάδα, μια πρώτη προσέγγιση" (D. Provata, "La diffusion du saint-simonisme en Grèce, une première approche"), in Μαρία Μενεγάκη (éd.), *Ουτοπικές θεωρίες και κοινωνικά κινήματα στην Ευρώπη, από τον 18ο ως τον 20ό αιώνα*, Actes de colloque international, 19-21 nov. 2004, Athènes, éd. Φιλίστωρ, 2006, p. 148-158 ; Christos Baloglou, "The Diffusion of the Ideas of Saint-Simon in the Hellenic State and their reception thereby (1825-1837)", in *Jahrbuch für Wirtschaftsgeschichte / Economic History Yearbook*, 1/2006 : "Verbraucherschutz in internationaler Perspektive/Consumer Protection in International Perspective", p. 159-175 ; Χριστίνα Αγριαντώνη, "Οι σαινσιμονικές ιδέες στην Ελλάδα" (Ch. Agriantoni, "Les idées saint-simoniennes en Grèce"), poste face à la traduction grecque de l'ouvrage d'Antoine Picon sur les saint-simoniens, *Οι σαινσιμονιστές. Ορθός λόγος, φαντασιακό, ουτοπία (Les saint-simo-*

production, toute relation, tout acte par lequel s'opère l'humanisation de la nature, Dutrône s'adresse aux Grecs de l'État naissant : "Je ferai tout ce qui dépendra de moi pour vous être utile sous ces différen(t)s rapports, en publiant et en vous faisant distribuer des instructions dans lesquelles vous trouverez l'enseignement des procédés en usage chez les peuples, où l'industrie est le plus perfectionnée, ainsi qu'en vous présentant quelques modèles des machines et des instrumen(t)s employés chez les mêmes peuples".¹⁶⁰ Ce bouillonnement d'idées sur le progrès dans la société industrielle, les saint-simoniens français le partagent avec des Grecs qui adhèrent à ces idées modernes et très souvent radicales du socialisme utopique.¹⁶¹ Dans les années 1830, se forme en Grèce la Société Saint-simonienne (Σαινσιμωνική Εταιρία) par des intellectuels grecs et des Français résidant à Nauplie avec l'envie profonde de travail pour informer le monde et éduquer l'homme.¹⁶²

Épris de relations humaines, curieux de sciences de l'homme, Dutrône, comme beaucoup d'autres philanthropes avec lesquels il est lié malgré leur différence de personnalité, est un voyageur. Sa trajectoire en Europe, et aussi en Afrique du Nord, témoigne de son militantisme hors des frontières de son pays. Nous lisons dans *La France littéraire* de 1836 : "M. Dutrône, conseiller à la cour royale d'Amiens, qui s'occupe de l'organisation des sociétés de sobriété et d'une association contre le duel, est de retour depuis quelque temps de son voyage en Angleterre et en Belgique, où il était accrédité auprès de nos ambassadeurs. Mis par eux en rapport avec les notabilités philanthropiques de ces deux pays, il s'est convaincu que les esprits y sont favorablement disposés pour la réussite de pareilles entreprises qui touchent si intimement au bonheur des familles et à l'ordre public".¹⁶³

Les références à l'Angleterre et les rapports avec ce pays sont au cœur de tous ces courants français de propagande, des campagnes d'opinions, des travaux de la bienfaisance pratique, ainsi que des mouvements d'action sociale ou économique. Si elles ne sont pas d'inspiration complètement anglo-saxonne, les socié-

niens. Raison, imaginaire et utopie), Athènes, Πολιτιστικό Ίδρυμα Ομίλου Πειραιώς, 2007, p. 329-341; Δέσποινα Προβατά, *Étienne-Marin Bailly, Ένας σαινσιμονιστής στην επαναστατημένη Ελλάδα* (D. Provata, *Étienne-Marin Bailly ...*), éd. Σοκόλη, 2008.

160. *L'Abeille Grecque*, No 44, 20 février 1828, p. 3.

161. Αντώνης Λιάκος, "Η διάθλαση των επαναστατικών ιδεών στον ελληνικό χώρο, 1830-1850" (Ant. Liakos, "La réfraction des idées révolutionnaires dans l'espace grec"), *Τα Ιστορικά*, 1 (1983), p. 121-144.

162. Νάσος Βαγενάς, "Ο ουτοπικός σοσιαλισμός των αδελφών Σούτσων" (N. Vagenas, "Le socialisme utopique des frères Soutzo"), in N. Vagenas (éd.), *Από τον Λέανδρο στον Λουκή Λάρα*, éd. de l'Université de Crète, 1997, p. 43-58.

163. *France Littéraire*, Paris, Bureau de la France littéraire, 2e série, t. I, 1836, p. 254.

tés philanthropiques françaises du XIXe siècle se réfèrent à leurs "homologues" britanniques et poursuivent souvent les mêmes buts. Il n'est pas étonnant que, via ses voyages de "philanthropie politique", mais aussi par le goût prononcé des philanthropes pour les inventions, Dutrône, loin de l'effervescence de la capitale, soit saisi de l'ardeur des innovations et qu'il se passionne pour l'élevage, la sélection et l'amélioration des espèces.

Dutrône recevait très souvent sa correspondance au 12 de la rue Taranne. C'est la même adresse qu'il donnait aux éventuels souscripteurs ou abonnés à ses diverses entreprises dans le domaine philanthropique. Ceux-ci devaient s'adresser à l'agent-général de la Société de la Morale Chrétienne, Eugène Cassin, l'imprimeur des *Extraits de la correspondance* de Dutrône avec Capodistria. La Société de la Morale Chrétienne et ses branches, y compris le Comité philhellène, siègent au même numéro. Dans ses bureaux se réunissent les premiers saint-simoniens. Ce sont le plus souvent les mêmes personnes qui sont membres de ces sociétés, se réclament du saint-simonisme ou appartiennent aux associations maçonniques. "Espèce de secte",¹⁶⁴ comme a été décrite par la police, la Société de la Morale Chrétienne est une société de militants philanthropes, souvent saint-simoniens, parfois franc-maçons, aspirant au progrès tel qu'il est conçu au XIXe siècle par les hommes de la science ou de l'enseignement, par les ingénieurs, par des hommes politiques (de tendance libérale surtout). La notion d'évolution, dans ce mouvement qui domine la société européenne du XIXe siècle, cet esprit de transformation dont les Européens sont si fiers et dont ils se considèrent comme les "missionnaires", toutes ces attitudes, dynamiques par nature, se nouent pour former le milieu auquel appartient Dutrône, amateur des sciences et militant pour la cause du progrès.

Dutrône quitte la scène historique

Dutrône fut inscrit au tableau des avocats vers l'année 1824¹⁶⁵ et il a milité au barreau de Paris sous la Restauration. Pendant la révolution de 1830, il entra à l'artillerie de la Garde nationale, peu de temps après il fut conseiller à la Cour royale d'Amiens et, en 1832, y devint président des assises.¹⁶⁶ En 1840 on le trouve

164. Cité par C. Duprat, *op. cit.*, vol. I, p. 487.

165. D'après le *Dictionnaire de biographie française*, *op. cit.*, t. 12, p. 942.

166. Cf. À signaler : *Paroles adressées au Jury à l'occasion de la loi du 28 avril 1832*, par M. Dutrône, président des assises, [Cour d'Amiens, département de la Somme, 3e trim. 1832] ; *Paroles adressées au jury et au barreau par M. Dutrône, président des assises, Cour royale d'Amiens - Département de l'Aisne*, Lelan-Courtois, 1834.

conseiller municipal de Dives-sur-mer. En 1842, il résigna volontairement ses fonctions de magistrat et il devint membre du Conseil général du Calvados. Dutrône s'occupa des écoles de son canton ainsi que de l'amélioration des grandes voies de communication. En 1848, il fut désigné comme l'un des commissaires que le gouvernement provisoire avait dépêchés à Amiens et l'un des conseillers administrateurs du département de la Somme.¹⁶⁷ Ledru-Rollin, ministre de l'Intérieur du gouvernement provisoire qui a renversé Louis-Philippe, dans son arrêté du 9 avril 1848 restituant Dutrône après un malentendu entre celui-ci et le commissaire générale de la Somme, note : "Pour donner au citoyen Dutrône une preuve de ma confiance dans son civisme éclairé, je l'ai, par arrêté de ce jour, nommé Président d'une Commission chargée de rechercher les causes de la misère, et de proposer les mesures propres à y porter remède".¹⁶⁸ Il paraît que Dutrône n'a exercé ses fonctions de commissaire auprès du département de la Somme que quelques jours, car il a été nommé commissaire du gouvernement provisoire du 22 mars jusqu'en juin 1848¹⁶⁹ mais il a démissionné le 31 mars 1848.¹⁷⁰ En 1849, il est chef de bataillon de la Garde nationale de Dives dans le Calvados.¹⁷¹ "À l'avènement de l'Empire, serment de fidélité fut demandé aux magistrats, ainsi qu'à tous les fonctionnaires. M. Dutrône, alors conseiller à la cour d'Amiens, refusa ce serment politique, fut mis d'office à la retraite et nommé conseiller honoraire. C'est alors qu'il vint habiter sa propriété de Sarlabot".¹⁷² Le *Journal des Débats* annonce la démission de Dutrône comme membre du conseil du Calvados le 21 mai 1852.¹⁷³ Dutrône se retire alors définitivement dans sa propriété de Normandie, loin de la vie publique.

167. Sur les commissaires de la République qui ont remplacé les préfets de la monarchie, et plus généralement sur l'ambiance "quarante-huitarde", voir Maurice Agulhon, *Les Quarante-huitards*, Paris, Gallimard, 1992 ; Maurizio Gribaudi et Michèle Riot-Sarcey, *1848, la révolution oubliée*, Paris, La Découverte/Poche, 2009.

168. Arrêté d'Auguste Ledru-Rollin, comme ministre de l'Intérieur en 1848, Paris, E. Duverger, 1848. Sur le malentendu entre le Commissaire général et Dutrône, alors Commissaire de la Somme, que par son arrêté Ledru Rollin restituait, voir aussi l'article "Nouvelles des Départements", in *Journal des Débats*, 20 avril 1848.

169. Albéric de Calonne, *Histoire de la ville d'Amiens*, t. III, p. 240, note No 1, Marseille, Laffitte, 1976 [reprod. en fac-sim de l'éd. d'Amiens, Piteux frères, 1899-1906].

170. Arrêté d'Auguste Ledru-Rollin..., *op. cit.*

171. H. A. Dutrône, *Bataillon de Dives. Ordre du jour [24 février 1849]. - Distribution des drapeaux. 2e ordre du jour, 10 mars 1849*, signé : le chef de bataillon, Dutrône, Paris, impr. E. Duverger, 1849, p. 1-2.

172. "La race Sarlabot, ou race normande désarmée. Communication ...", *op. cit.*, p. 4-5.

173. *Journal des Débats*, 21 mai 1852.

ΠΕΡΙΛΗΨΗ

Φ. ΑΣΗΜΑΚΟΠΟΥΛΟΥ- Κ. ΧΑΤΖΗΣ: *Dutrône (1796-1867)*, "υποστηρικτής των αδυνάτων και των καταπιεσμένων", ένας ρομαντικός οραματιστής

Φιλάνθρωπος, φιλέλληνας, υγεινιστής, μασόνος, σαινσιμονιστής, αγρονόμος, υπέρ της κατάργησης της δουλείας, ο Henri-Philippe-Auguste Dutrône, άνθρωπος της δεύτερης γραμμής, συνδεδεμένος όμως με τις σημαντικότερες προσωπικότητες της Γαλλίας, δικηγόρος στο επάγγελμα, ανήκει στην πρωτοπορία της εποχής του. Η ζωή του, στην οποία συμπυκνώνεται μια ολόκληρη εποχή, προσφέρει την ευκαιρία να διατρέξουμε τις περιπέτειες που γνώρισε η μετεπαναστατική Γαλλία, να προσεγγίσουμε την ευρωπαϊκή πολιτική ιστορία της εποχής, να παρατηρήσουμε μια σειρά φαινομένων που συνδέονται με τη βιομηχανική επανάσταση και την αποικιακή Ευρώπη, να αναφερθούμε, τέλος, στα ποικίλα ιδεολογικά ρεύματα, σύνθετα και συχνά αντιφατικά που σημάδεψαν τον 19ο αιώνα.



ΑΚΑΔΗΜΙΑ

ΑΘΗΝΩΝ

